

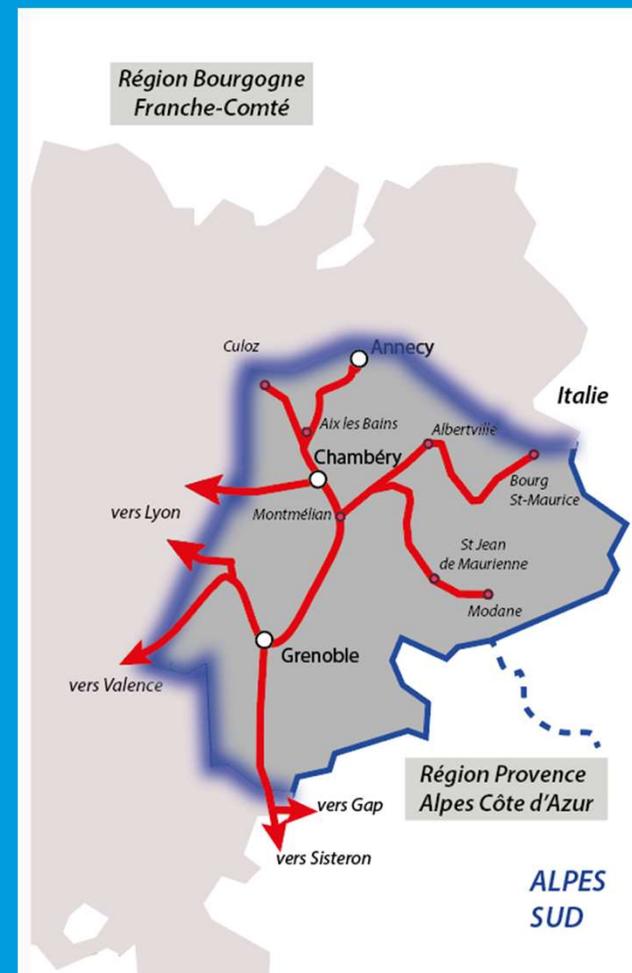


La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

COMITÉ DE MOBILITÉ Alpes Sud

5 décembre 2023 9h-12h à Grenoble



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

30'

1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035
2. Ouverture à la concurrence du TER
3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033

1h30

4. Bilan TER et perspectives
 - A. Bilan TER 2022 et 1^{er} semestre 2023
 - B. Matériel roulant et installations de maintenance
 - C. Accessibilité
 - D. Services Annuels TER 2024 et 2025 : travaux programmés, évolutions de dessertes
 - E. Perspectives

30'

5. Actualités et autres actions régionales pour la mobilité
 - A. Transports interurbains et scolaires
 - B. Aménagements dans les gares
 - C. Tarification
 - D. Autres actualités régionales

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien
CAP SUR 2035



Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

- Axée sur les mobilités du quotidien
- Trois grandes orientations :
 1. **Un choc d'offre**
 2. **La décarbonation des mobilités**
 3. **Une concertation renforcée**
- Présentée en Assemblée Plénière en décembre 2023

Le choc d'offre pour le TER

Passer de 220 000 voyageurs/jour à 300 000 voyageurs/jour

- 30 % d'offre en plus
- Environ 130 nouvelles rames permettant 60 000 places supplémentaires
- Atteindre 10 000 places de stationnement sécurisées pour les vélos en gare, pour favoriser l'intermodalité TER+vélos
- Parcours et achats simplifiés entre TER et les autres réseaux grâce à Oûra

5.7 Milliards pour le ferroviaire d'ici 2035 dont 3 Milliards pour le matériel

— Créer un choc d'offre!

Un effort d'investissement ferroviaire sans précédent

Montant en € courant et en moyenne annuelle

Dans le matériel :

- **72 M€** période 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes ensemble),
- **132 M€** période 2016-2023

-> **259 M€** entre 2024 et 2035 soit **3 Milliards**

En participation aux travaux sur le réseau :

600 Millions € de plus entre 2012-2023 par rapport à la période précédente, soit **2,2 Milliards**

Zoom sur le matériel ferroviaire

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

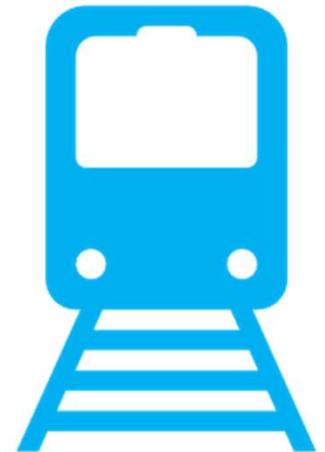
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2025
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



2. Ouverture à la concurrence du TER



Les exigences réglementaires de l'ouverture à la concurrence

- ❖ **Règlement CE N°1370/2007** relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route dit « Règlement OSP » entré en vigueur le 3 décembre 2019. Modèle d'une concurrence régulée avec période transitoire de 10 ans.
- ❖ **Loi promulguée le 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire**
 - La **mise en concurrence** deviendra une **obligation** pour tout nouveau contrat conclu **à compter du 25 décembre 2023**.
 - **L'attribution directe** à l'opérateur historique reste **possible** si les contrats (ou avenants au contrat actuel) sont conclus **avant le 25 décembre 2023**, leur durée ne pouvant excéder 10 ans.
 - L'article 21 pose le principe d'une reprise des biens par l'Autorité Organisatrice Régionale.
- ❖ **Nombreux décrets d'application** publiés entre 2019 et 2022

L'ouverture à la concurrence du service TER Les enjeux pour la Région

- Se saisir du sujet en préservant le service public de transport ferroviaire régional :
 - assurer la continuité du service sur tout le parcours du voyageur et proposer des services unifiés et homogènes (de tarification, de commercialisation, de SAV,...) sur l'ensemble du réseau, sans distinction des contrats d'exploitation confiés aux opérateurs ferroviaires.
 - prendre en compte les dimensions techniques, industrielles et organisationnelles induites par la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence
- Se mettre en capacité de bien gérer l'ensemble des étapes tout en respectant le calendrier réglementaire : donner de la visibilité sur le planning de mise en œuvre (exploitants et gestionnaires d'infrastructures), mobiliser les ressources internes et externes, anticiper, séquencer et planifier la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence.
- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec la SNCF (à négocier avant décembre 2023) et la mise en concurrence du réseau.
- Activer l'article 21 de la loi nouveau pacte ferroviaire sur le transfert des biens.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance en prenant en compte le projet d'allotissement.

Une mise en œuvre sur une décennie

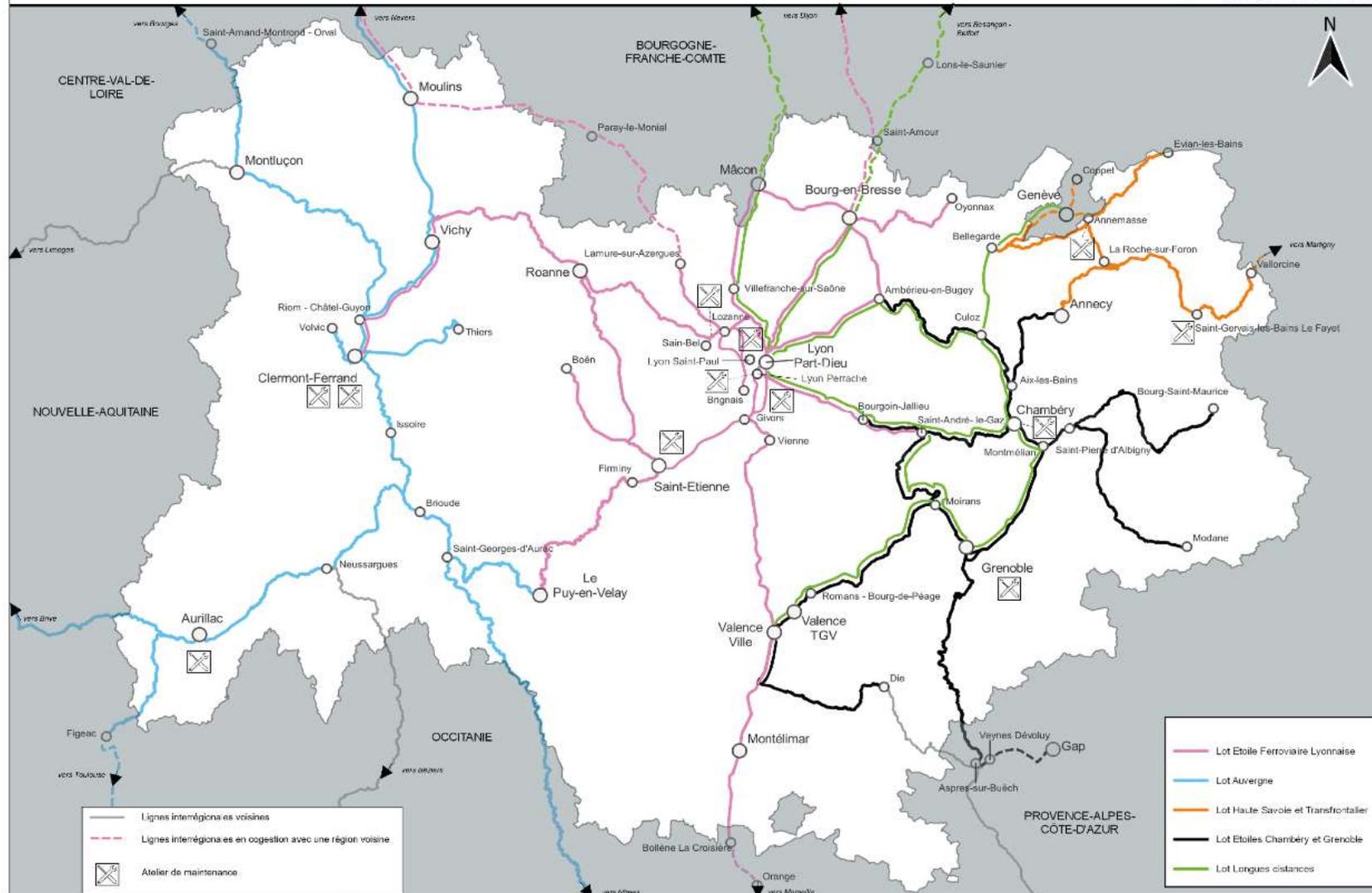
- **La durée du processus pour un lot : de 4 à 8 ans**, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- **Exploitation** par les exploitants choisis : lot par lot, **au plus tôt au changement de service de décembre 2028 et de façon séquentielle jusqu'au terme permis (2033)**.
- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029 (décembre 2028)
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2032 ou 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033 ou 2034
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot fonctionnel consacré à la gestion de la relation aux voyageurs** : information, distribution, SAV...

N.B :

- ✓ Le périmètre des prestations dans chacun des 5 lots sera précisé au **stade de l'appel à candidatures** (avis de concession au sens du décret 2019-1083 du 24 octobre 2019) et pourra inclure **éventuellement l'exploitation des services routiers** de complément, des services routiers de substitution, des services routiers réguliers régionaux, **Soit sept 2024 pour le lot Auvergne**
- ✓ Le mode de gestion et le cahier des charges de chaque lot reste à définir : T3 2023-T3 2025 pour les 3 premiers lots

Lots	Description	Date de publication de l'avis de concession	Date envisagée d'exploitation par l'exploitant retenu
Lot Auvergne	Etoile de Clermont Ferrand Axe Brioude-Clermont-Nevers, Lignes Montluçon-Vierzon, Commentry-Montluçon-Bourges, Aurillac Brive.	2024	Service Annuel 2029
Lot étoile de Chambéry et Grenoble	Etoile de Chambéry Etoile de Grenoble Lignes Valence-Annecy, Romans-Die, Grenoble-Gap	2024	Service Annuel 2032/2033
Lot Longues distances	Lignes Valence-Genève, Lyon-Grenoble, Lyon-Chambéry, Lyon-Annecy, Lyon-Genève, Lyon Dijon, Lyon-Lons-Le-Saunier.	2025	Service Annuel 2033/2034
Lot Haute Savoie et transfrontalier	Lignes du Léman Express Ligne St Gervais-Vallorcine. Lignes Annecy-La Roche sur Foron-St Gervais, Bellegarde-St Gervais, Bellegarde-Annemasse-Evian,	2028	Service Annuel 2034
Lot étoile ferroviaire lyonnaise	Etoile de St Etienne Axe Macon- Lyon-Vienne-Avignon, lignes Lyon-St-André-le-Gaz, Ambérieu-Lyon-St-Etienne-Firminy, Lyon-Roanne-Clermont-Ferrand, Lyon – Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse-Oyonnax, Ambérieu-Bourg-en-Bresse, Lyon-Paray-Le-Monial-Nevers, lignes du tram-train de l'ouest lyonnais	2028	Service Annuel 2034

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033



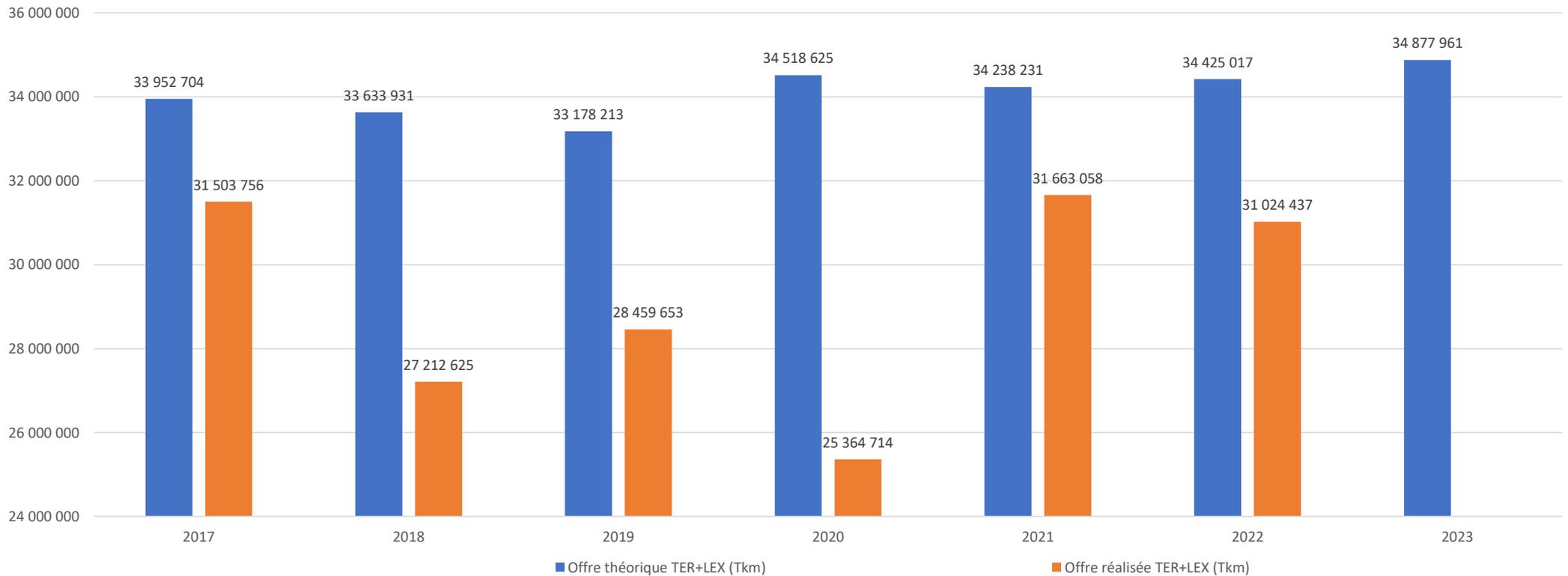
LES OBJECTIFS DE LA RÉGION

- Poursuivre l'amélioration de la qualité du service rendu, notamment via la mise en œuvre de mécanismes financiers incitatifs
- Disposer des éléments permettant l'ouverture à la concurrence dans de bonnes conditions
- Anticiper le transfert des biens
- Améliorer le pilotage de la convention par un meilleur reporting
- Rechercher une convention plus équilibrée entre la Région et la SNCF

Bilan : offre commandée / offre réalisée

La réalisation du service a fortement fluctué avec les mouvements sociaux (2018-2019) et la crise Covid (2020).

Offre théorique et réalisée 2017-2023





Thème	Convention 2017 - 2022	Convention 2024 - 2033
Réfaction de charge pour train commandé mais non réalisé	Pas de mécanisme	Création
Pénalités pour train non réalisé jusqu'à J-7	Pas de mécanisme	Création
Pénalités pour train non réalisé entre J-7 et J-1	Existant	Renforcement
Pénalités pour train non réalisé jour J	Existant	Renforcement
Pénalités pour cause grève interprofessionnelle	Uniquement entre J-7 et J-1	Renforcement et pour toutes périodes
Pénalités pour cause SNCF Réseau	Pas de mécanisme	Création
Trains en retard (ensemble du réseau)	Bonus uniquement	Création d'un malus
Trains en retard sur lignes stratégiques	Bonus/malus	Extension des bornes
Adéquation de l'emport à la demande	Pas de mécanisme	Création
Disponibilité du parc	Pas de mécanisme	Création
Qualité de service aux voyageurs	Bonus/malus (+1 M€ / -1 M€)	Extension des bornes
Défaut de reporting	Pas de mécanisme	Création
Retard ou non-respect dans la transmission d'éléments nécessaires pour l'ouverture à la concurrence	Pas de mécanisme	Création



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

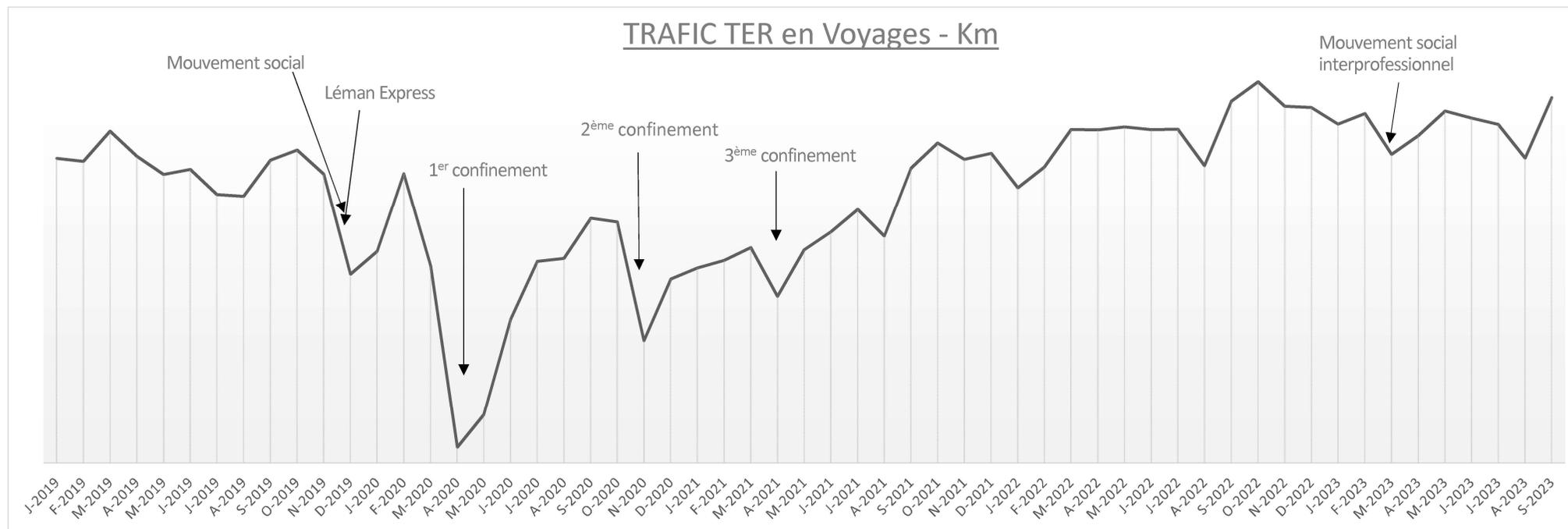


4. Bilan du TER et perspectives



4.A Bilan TER 2022 (et 1er trimestre 2023)

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2019



En cumul, de janvier à septembre 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4% à ce qu'il était sur la même période en 2022 et + 14% par rapport à la même période en 2019.

Bien qu'il y ait eu un mouvement social national interprofessionnel (réforme des retraites) au 1^{er} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +10% à celui du T1 2022 (et +6% vs T1 2019). Pour rappel, le 1^{er} trimestre 2022 était encore marqué par la fin de la crise sanitaire COVID-19.

Au 2^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +2% à celui du 2^{ème} trimestre 2022 (et +15% vs T2 2019).

Au 3^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +1,5% à celui du 3^{ème} trimestre 2022 (résultat provisoire, le trafic de septembre est en cours de consolidation) (et +20% vs T3 2019)

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic abonnés représente **43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes**.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne environ 54 000 de janvier à juin) est inférieur à ceux vendus à l'automne 2022 (environ 61 000 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre 2023, plus de **64 000 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**.

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** en moyenne mensuelle 2023, ce qui constitue un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2023 par rapport la même période en 2022 :

- stabilité du trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +8% de trafic Fréquents Tout Public

Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin août 2023, plus de 140 000 de cartes de réduction régionales **illico LIBERTÉ** et **illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +10% par rapport à la même période 2022 qui était déjà un record de vente. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) entre le 15 mai et le 30 juin.

Cet été, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **illico PROMO VACANCES** (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), soit une hausse de +60% par rapport à l'été 2022. Et plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **Prix Minis**, soit une hausse de +149% par rapport à l'été 2022.

En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un de 2 tarifs promotionnels.



PRODUCTION TER AUVERGNE RHÔNE-ALPES

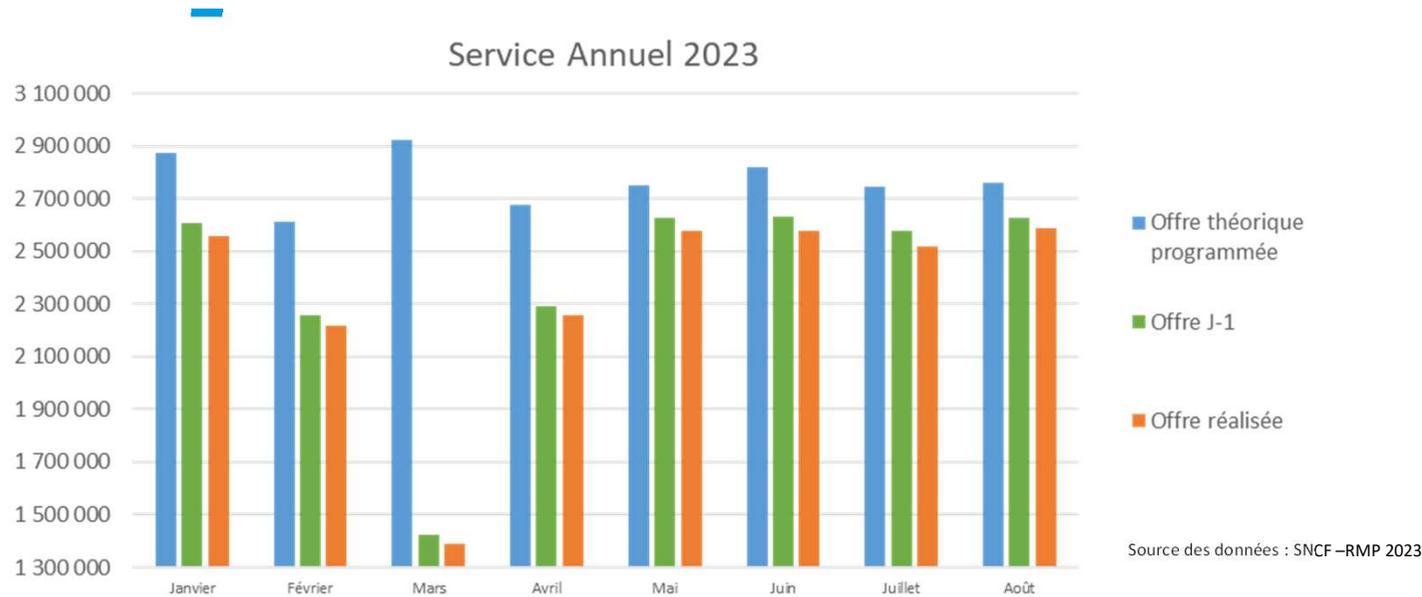
Qualité de la production TER Auvergne – Rhône-Alpes en 2023

- **La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes** était de **90,8% au 1^{er} trimestre 2023** dont 3,5% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.
- Au **second trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ces sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.
- Au **troisième trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bon résultats en matière de Tourisme.
- Depuis le début de l'automne, il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. Ces chocs ont également engendrés indirectement **des difficultés de sur-occupations de trains ont été constatées en septembre et octobre sur quelques axes régionaux alors même que les abonnés sont revenus en nombre.**

• Ligne Grenoble – Gap : focus sur l'automne 2023

- Depuis le service annuel 2023, les trains circulent à nouveau sur l'intégralité du parcours entre Grenoble – Veyne – Gap, après les importants travaux d'infrastructure réalisés sur cette ligne en 2021 et 2022.
- A l'automne 2023, la qualité du service TER s'est dégradée avec :
 - 23 trains supprimés au mois d'octobre (dont 15 trains en raison de problèmes matériel roulant).
 - 37 trains supprimés au mois de novembre (dont 7 trains le 27 novembre) très majoritairement en raison de problèmes de matériel roulant.
- L'impact d'une panne de matériel est conséquent sur cette ligne à voie unique (en raison des croisements) et une panne induit à minima 2 trains supprimés.
- Un plan d'actions a été mis en œuvre par les équipes de maintenance du matériel roulant pour prévenir et traiter les problèmes rencontrés sur les engins, notamment parce que le profil topographique de la ligne sollicite beaucoup certaines pièces moteur.
- En octobre et novembre 2023, 11 incidents ont provoqué 65 retards de trains : 19 en octobre et 46 en novembre.

Réalisation / non réalisation de l'offre TER AURA



En 2021 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

En 2022 90,5% des trains.km programmés ont circulé.

A fin août 2023, 84,3% des trains.km programmés ont circulé.

> Les suppressions conduisant à des plans de transports adaptés ou perturbés représentent près de 14 % des non réalisations de service, avec principalement les mouvements sociaux au 1er trimestre.

> Les suppressions jour J (trains annoncés la veille n'ayant pas circulé jour J) pèsent pour 1,8% du volume d'offre prévu à J-1 (soit 351 000 TKM).

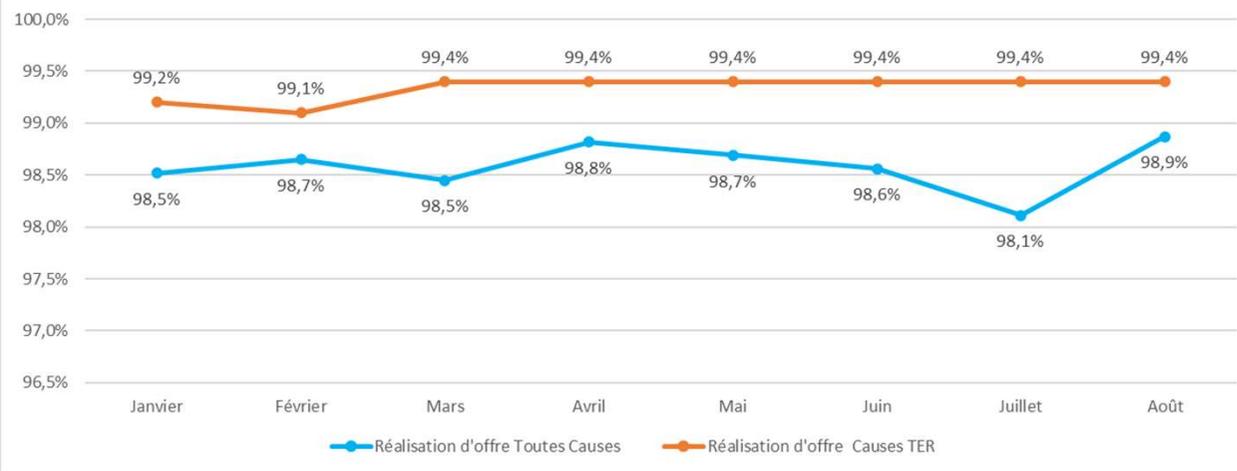
Trains supprimés jour J 2023 - Réseau TER AURA

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	3 400	2 760	2214	2966	1803	2331	3564	2265

Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production (Suppressions totales)

A fin août 2023, sur les 1,8% de TKM non réalisés jour J, **2265 trains** ont été supprimés pour cause TER. (vs 2065 trains supprimés à fin août 2022)

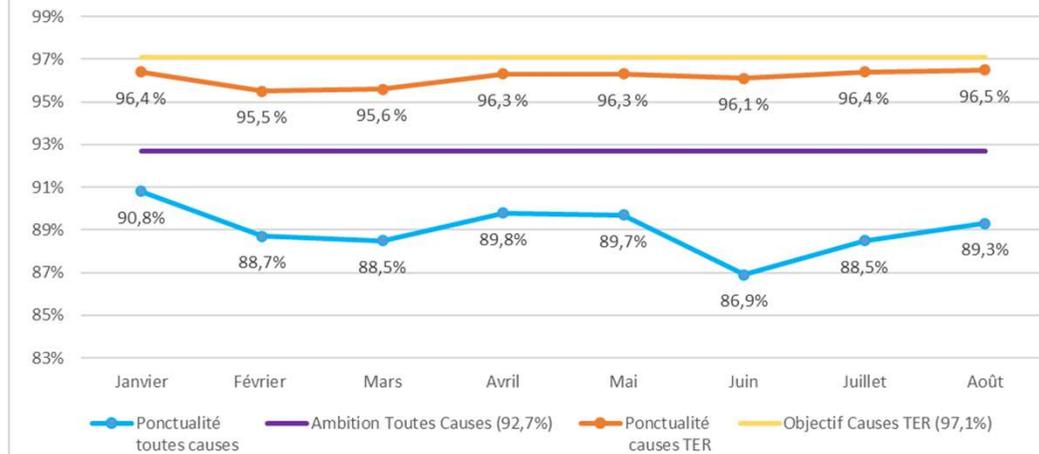
Les suppressions jour J ont été plus importantes en mars et juillet. Les causes TER représentent près de la moitié des suppressions jour J (et le matériel est responsable de plus d'une suppression cause TER sur 2).

En juillet cumul intempéries / défaut matériel et dérangements d'infrastructure.

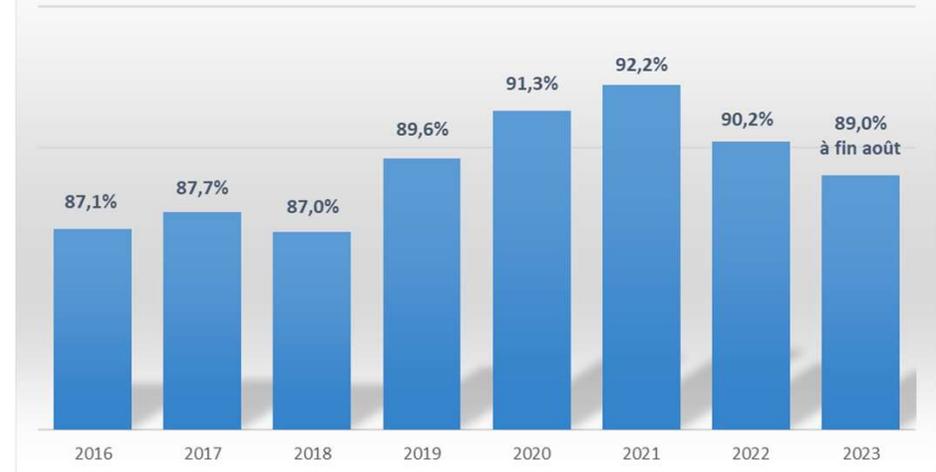
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 À fin août
Ponctualité tous trains toutes causes	87,1%	87,7% <i>Ambition : 89%</i>	87% <i>Ambition : 90%</i>	89,6% <i>Ambition : 90,5%</i>	91,3% <i>Ambition : 91,3%</i>	92,2% <i>Ambition : 91,6%</i>	90,2% <i>Ambition : 92,7%</i>	89% <i>Ambition : 92,7%</i>
Ponctualité tous trains causes TER	94,3%	94,6% <i>Objectif : 94,7%</i>	94,8% <i>Objectif : 95,4%</i>	96,2% <i>Objectif : 95,6%</i>	97,3% <i>Objectif : 95,9%</i>	97,6% <i>Objectif : 96,2%</i>	96,7% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,2% <i>Objectif : 97,1%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau TER AURA en 2023
(Tous Trains)



Ponctualité fin de parcours (5'59) Causes TER
périmètre TER - 2016 -2023



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2019 – 2023

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne 2019 - 2023					
Lignes TER AURA	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
St-André-le-Gaz – Grenoble	92,5%	93,4%	94,3%	91,9 %	91,5 %
Chambéry – Modane	81,7%	81,4%	87,5%	86,8 %	88,0 %
Bourgoin – Chambéry	85,4%	89,1%	87,6%	88,0 %	87,8 %
Chambéry – Bourg-St-Maurice	89,7%	90,4%	91,6%	86,9 %	86,9 %
Valence - Grenoble	89,3%	91,4%	92,7%	86,6 %	84,8 %
Lyon – Grenoble	85,6%	87,9%	90,0%	84,3 %	84,7 %
Grenoble – Chambéry	87,9%	90,8%	91,6%	87,0 %	83,8 %
Grenoble – Veynes (Gap-Briançon)	90,5%	75,4%	92,5%	95,1 %	79,9 %
Lyon - Chambéry	89,6%	85,8%	81,2%	88,2 %	77,2 %

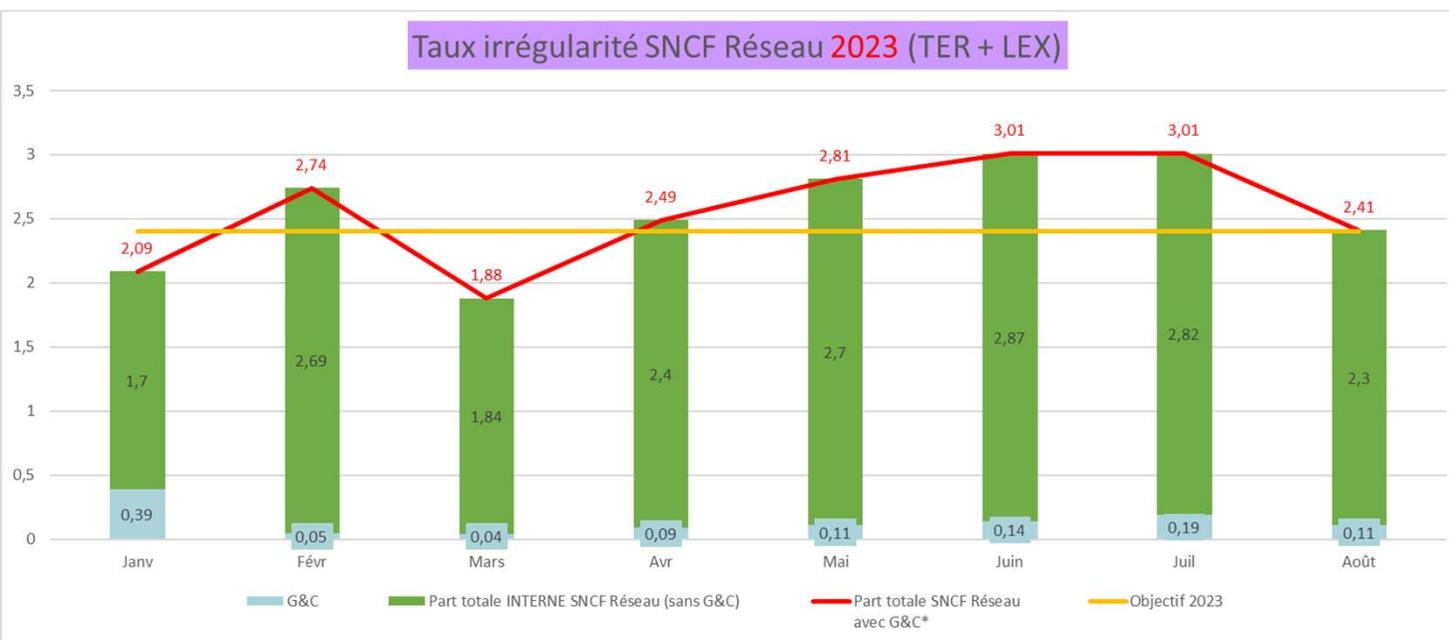
Moyenne régionale 2023 (à fin août) - réseau TER : 89%

Source : SNCF – PBI Prod AURA

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



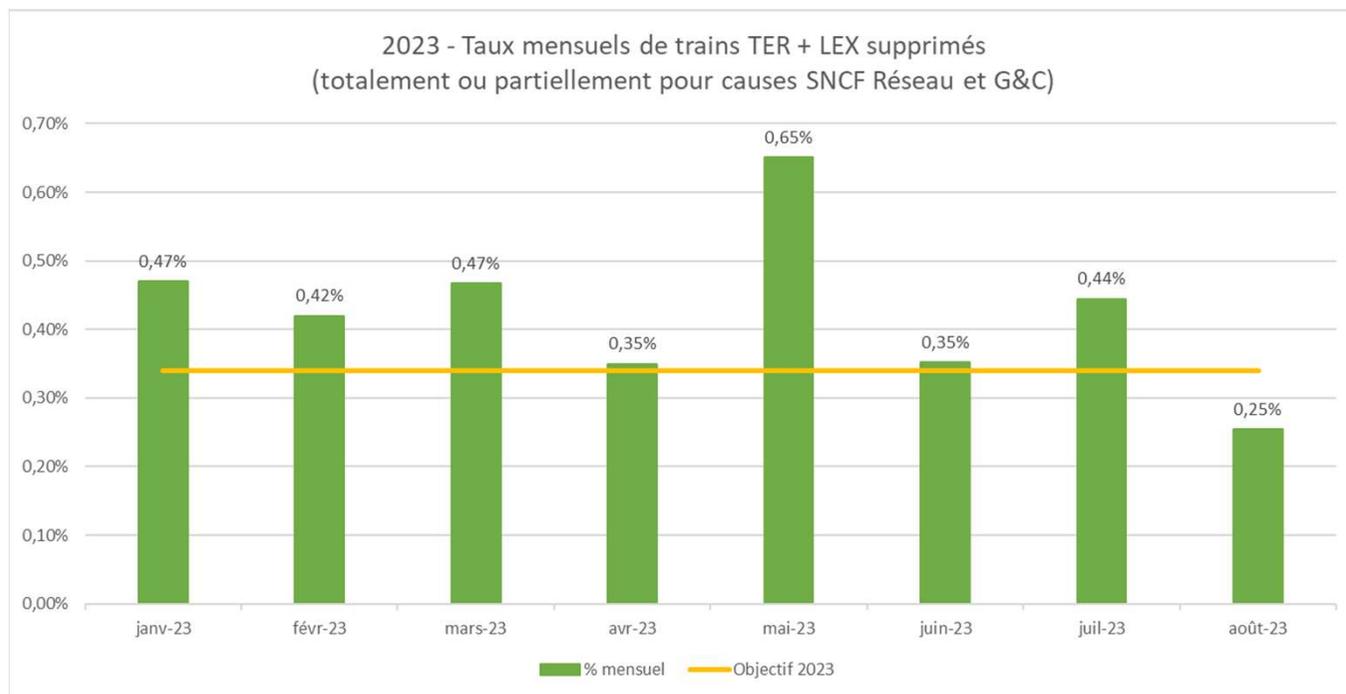
Après un bon premier quadrimestre, les résultats se sont dégradés à partir de mai.

Le résultat à fin août 2023 est de 2,58 pts d'irrégularité pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 2,4 pts.

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Avenant voté à la Commission permanente du 10 mars 2023 pour intégration de la suppression d'offre

Le résultat à fin août 2023 est de 0.43% de non réalisation d'offre pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 0.34% (Résultat 2022 : 0,33% / 1377 suppressions)

L'année 2023 comporte un volume de chantiers important.

—

4-B Matériel roulant et installations de maintenance

Pour rappel : rénovation et modernisation des matériels TER Z23500

Bassin d'exploitation



Un **design repensé** : nouvelle livrée, nouvel intérieur.

Un **plus grand confort à bord** : nouveaux sièges, appuis ischiatiques, ...

De **nouveaux services aux usagers** : emplacements vélos, Système d'information Voyageurs communicant.

Une **meilleure sécurité** à bord : vidéoprotection avec prédisposition au temps réel.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec notamment le **renouvellement des sièges**

Première phase du Programme concernant 83 rames contractualisé depuis 2021, s'élevant à **320 M€ financés à 100% par la Région** (dont 27 rames en CP de mai 2023 pour 100 M€).

Une deuxième phase pour les matériels restant à rénover est engagée sur un parc de 88 rames, en plusieurs tranches optionnelles (pour des réalisations d'ici 2030). Première tranche optionnelle pour 21 rames pour près de 98 M€ début 2024.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice Z1 :

Démontage intérieur terminé.
Forte corrosion sous plancher qui nécessite de gros travaux de chaudronnerie (estimation à 10 jours de travaux)
A date :
Reprise travaux chaudronnerie



Remorque Z3 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.
A date :
Dépose des organes en toiture en cours.



Motrice Z5 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.
A date :
En cours de préparation pour la peinture.

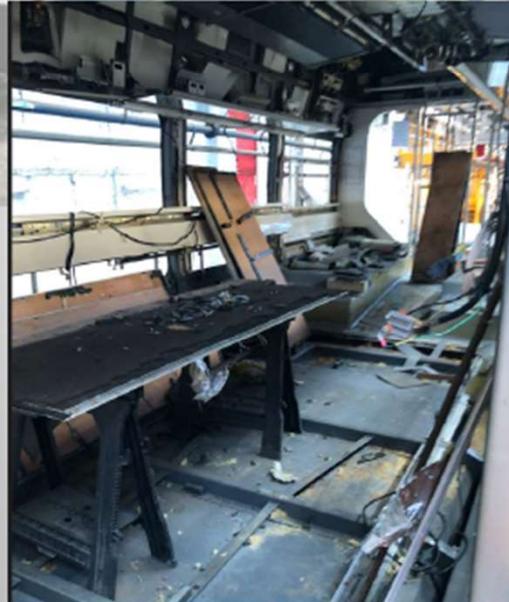


Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

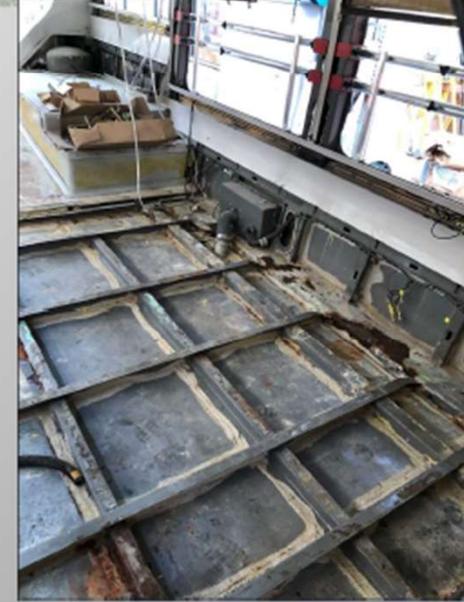
Motrice M1 :
Démontage intérieur terminé.
Démontage des planchers suite à présence d'eau
A date :
En grenailage



Remorque R1 :
Démontage de l'aménagement intérieur terminé.
A date :
Fin de démontage de la partie électrique



Motrice M2 :
Démontage intérieur terminé.
Planchers démontés.
A date :
En début de grenailage



LES PROJETS D'ATELIER EN COURS DE CONSTRUCTION : CHAMBÉRY

Objectifs : **optimiser** la disponibilité des matériels roulants et **améliorer** la gestion des aléas de production.

Coûts : **3,76 M€** CE 12/2020 **financés à 100% par la Région**.

Ambitions :

- **Améliorer la ponctualité** fin de parcours à 82,4% sur la vallée de Maurienne et 91,4% sur la vallée de la Tarentaise.
- **Diminuer les temps de parcours** de 8 à 10 minutes sur la vallée de la Tarentaise.
- Proposer aux usagers de la ligne Chambéry – Bourg Saint-Maurice **un matériel plus récent et plus fiable (TER2NPG)**
- **Permettre le déploiement de composition double de TER2N NG dans la vallée du Rhône**
- **Optimiser l'utilisation** des matériel roulants

Actualités : **Le programme initial a été revu compte tenu d'une estimation des travaux revue à la hausse (contraintes techniques, inflation, ABF), les objectifs sont toutefois conservés par l'amélioration des installations de maintenance de Chambéry.**

Le planning de livraison prévisionnel est courant 2025.

Matériel roulant et maintenance

Une période 2024 – 2026 globalement perturbée du fait :

1. Des tensions sur les approvisionnements liés à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des nouvelles rames commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
2. De la fin d'exploitation anticipée des rames X72500 et Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
3. Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.
4. Du retard sur le nouvel atelier de St-Etienne.

La Région a demandé à SNCF TER de trouver des solutions pour compenser ce manque de matériel.

Des matériels ont été transférés à la Région mais pas en nombre suffisants pour permettre d'assurer tout le plan transport du Service annuel 2024.



Les solutions proposées par SNCF Voyageurs et mises en œuvre par la Région

- **Acquisition d'autorails bimode grande capacité (BGC)** auprès des Régions Centre-Val-de-Loire et Ile-de-France-Mobilités pour un montant de **près de 3M€** ; la Région et SNCF VOYAGEURS veillent aux opportunités qui pourraient apparaître globalement sur le marché de l'occasion, compte tenu du retard de livraison des rames Regio2N et de l'incapacité de maintenir 9 des 19 nouvelles rames à venir dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)

période 2024

Compte tenu des contraintes évoquées ci-avant sur le parc matériel roulant, dans un contexte de hausse de la fréquentation, des réflexions sont menées pour répondre au mieux aux besoins de mobilité.

Les premières analyses montrent qu'il est nécessaire d'ajuster le plan de transport au service annuel 2024.

Sur le périmètre Alpes Sud, l'ajustement pourrait être la substitution par autocars (lorsque c'est pertinent) de TER suivants :

N° de train	Origine	Heure départ	Destination	Heure arrivée	Réflexions
883141	Aix-les-Bains	18:39	Bourg-St-Maurice	20:45	Suppression du lundi au vendredi
883180	Bourg-St-Maurice	15:13	Aix-les-Bains	17:21	Suppression du lundi au vendredi
885403	Rives	06:21	Grenoble Gières	07:13	Suppression du lundi au vendredi
885431	Rives	17:21	Grenoble Gières	18:13	Suppression du lundi au vendredi
885452	Grenoble Gières	07:46	Rives	08:40	Suppression du lundi au vendredi
885478	Grenoble Gières	18:46	Rives	19:40	Suppression du lundi au vendredi
885458	Grenoble Gières	12:40	St-André-le Gaz	13:49	Suppression du lundi au vendredi
883850	Chambéry	19:01	Annecy	19:55	Suppression du lundi au vendredi

* En lien également avec les contraintes engendrées par les travaux d'infrastructure sur le secteur Maurienne

4.C Accessibilité

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **51 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 62 % des gares classées prioritaires dans le Schéma de mise en accessibilité des transports régionaux** (35 gares régionales et 16 gares nationales).
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- **128 M€ ont été financés à fin 2023.**
- Réflexion en cours pour la poursuite des aménagements, compte-tenu du fléchage des financements de la Région vers le matériel roulant.
- **Étude en cours pour le déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales :**
Démarche issue des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel (601 k€ financés intégralement par la Région) :
 - 4 visites de gares avec des représentants d'associations,
 - Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer (en cours),
 - Retour prochain vers les membres du groupe de travail pour un partage des solutions envisagées.



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

ASSISTANCE: ÉVOLUTION DES PRESTATIONS

- Règlement européen « Droits et obligations Voyageurs » (DOV) : un renforcement des droits pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

=> **Plusieurs nouvelles dispositions pour l'assistance** (réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, ...)

Prise en compte effective au 7 juin 2023 (date d'application).

Un exemple: ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DES ASSISTANCES ET SUBSTITUTIONS SUR RÉSERVATION « ACCÈS TER »

17 gares supplémentaires ont été déployées en 2023 => **Choix d'anticiper le déploiement en lien avec le règlement DOV (initialement prévu sur la durée du Schéma d'accessibilité)**

L'objectif a été atteint: Les 140 gares prévues au schéma bénéficient du service en JUIN 2023

- Volume de prestations croissant : 24 700 prestations en 2021, 31 400 en 2022, 21 200 fin août-2023: tendance aussi observée au niveau national
- Continuité du service Accès TER assuré lors des périodes travaux et expérimentation reconduite à l'été 2023 sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles Accès TER.

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution.
Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

Avancement: la phase pilote est en cours pour deux périmètres TER. **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance sera mise en service en février 2024 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

(Assist'EnGare)

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

DONNEES D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS RÉGIONAUX

Prévues par la LOM, la collecte et la mise à disposition des données d'accessibilité des transports concernent les transporteurs, les gestionnaires d'infrastructures et les Autorités Organisatrices de la Mobilité.



À ce titre, la Région a engagé, pour ses transports inter-urbains, la collecte d'un premier jeu de 6 informations décrites dans un nouveau format de données (décret).

Accessible aux personnes en fauteuil roulant,

Accessible sans utiliser d'ascenseur,

Disponibilité de signalétique accessible aux sourds et malentendants,

Disponibilité d'équipements ou aménagements à destination des déficients visuels.

Accessible sans franchir de marche ni d'escalier,

Accessible sans utiliser d'escalator,

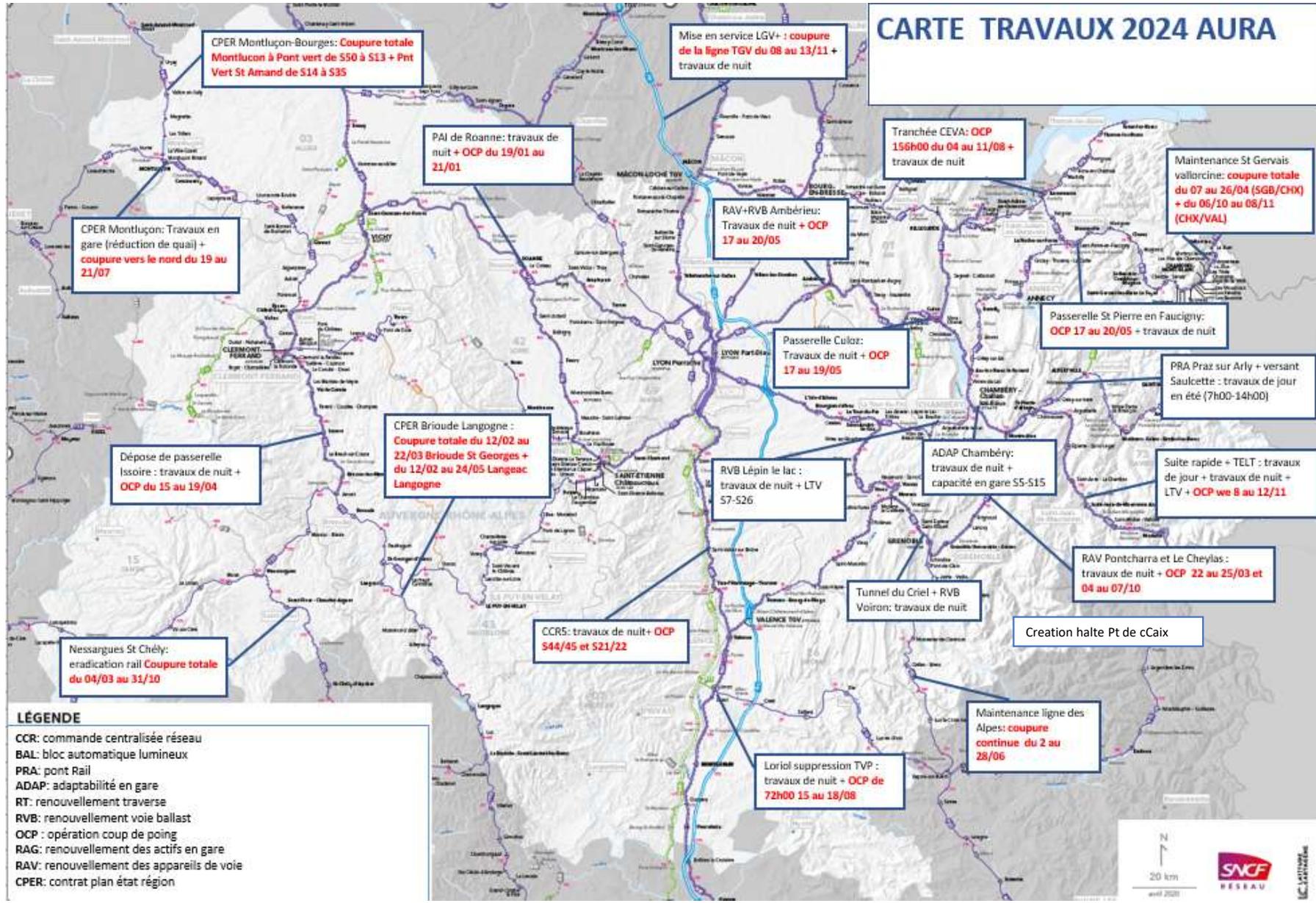
Un grand chantier partagé par de nombreux acteurs avec pour objectif de pouvoir délivrer des itinéraires accessibles dans les calculateurs d'itinéraires et applications. Une première étape visée en décembre 2023 pour des premières données publiées sur le site LaRégionVousTransporte.

—

4-C Services annuels TER 2024 et 2025
Travaux programmés
Evolutions de dessertes au SA 2024
Perspectives 2025

Travaux programmés SA 2024

CARTE TRAVAUX 2024 AURA



CPER Montluçon-Bourges: **Coupure totale Montluçon à Pont vert de S50 à S13 + Pont Vert St Amand de S14 à S35**

Mise en service LGV+ : **coupure de la ligne TGV du 08 au 13/11 + travaux de nuit**

PAI de Roanne: **travaux de nuit + OCP du 19/01 au 21/01**

Tranchée CEVA: **OCP 156h00 du 04 au 11/08 + travaux de nuit**

Maintenance St Gervais valloirine: **coupure totale du 07 au 26/04 (SGB/CHK) + du 06/10 au 08/11 (CHK/VAL)**

CPER Montluçon: **Travaux en gare (réduction de quai) + coupure vers le nord du 19 au 21/07**

RAV+RVB Ambérieu: **Travaux de nuit + OCP 17 au 20/05**

Passerelle St Pierre en Faucigny: **OCP 17 au 20/05 + travaux de nuit**

Passerelle Culoz: **Travaux de nuit + OCP 17 au 19/05**

PRA Praz sur Arly + versant Saulcette : **travaux de jour en été (7h00-14h00)**

Dépose de passerelle Issoire : **travaux de nuit + OCP du 15 au 19/04**

CPER Brioude Langogne : **Coupure totale du 12/02 au 22/03 Brioude St Georges + du 12/02 au 24/05 Langnac Langogne**

RVB Lépinois le lac : **travaux de nuit + LTV S7-S26**

ADAP Chambéry: **travaux de nuit + capacité en gare S5-S15**

Suite rapide + TELT : **travaux de jour + travaux de nuit + LTV + OCP we 8 au 12/11**

Nessaugues St Chély: **eradication rail Coupure totale du 04/03 au 31/10**

CCR5: **travaux de nuit+ OCP S44/45 et S21/22**

Tunnel du Criel + RVB Voiron: **travaux de nuit**

RAV Pontcharra et Le Cheylas: **travaux de nuit + OCP 22 au 25/03 et 04 au 07/10**

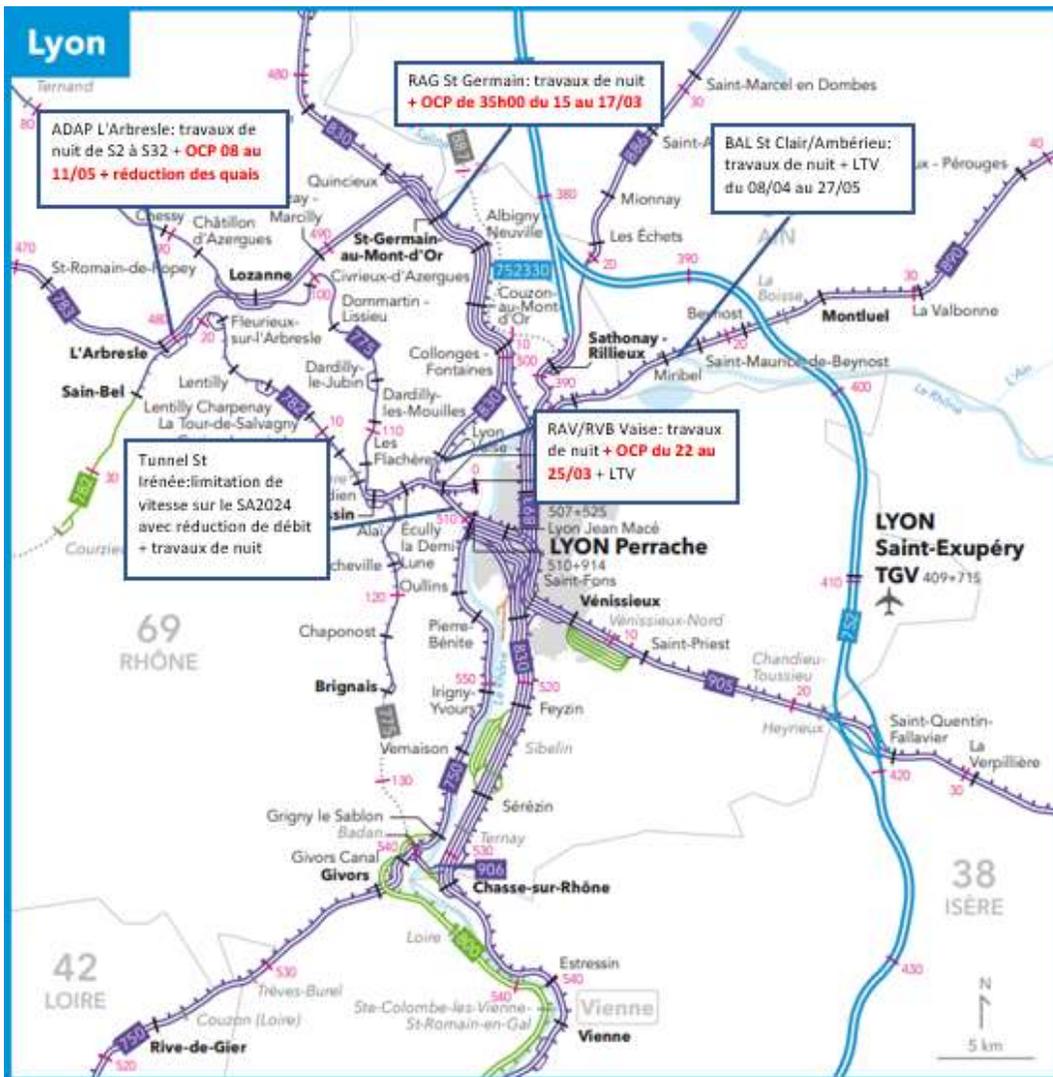
Creation halte Pt de cCaix

Loriol suppression TVP : **travaux de nuit + OCP de 72h00 15 au 18/08**

Maintenance ligne des Alpes: **coupure continue du 2 au 28/06**

LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région



Travaux de moindre impact:

- RVB gare de Bellegarde
- RR St Rambert
- Régé catenaire Meximieux Pérouges
- Pont rail Allinges
- Régé tunnel du Fréjus
- RAV le Cheylas
- RVB St Etienne
- RVB+RAV Livron
- RAV de Chasse
- RAV de St Rambert
- RAV de Vienne
- RAV Feyzin
- RAV de Rives
- RAV Pontcharra sur Breda
- RAV Sibelin
- Abri de quai St Rambert d'Albon
- Création technicentre St Etienne (voie de service)
- Création quai VE Montluel

Zoom travaux Alpes Sud 2024

- **Culoz**: réfection de la passerelle (2024-2025) et reprise structure du bâtiment voyageur. Travaux de nuit et coupure totale des circulations du 17 au 19/05.
- **Renouvellement voie Maurienne** (Voir slide dédiée)
- **Chambéry**: poursuite des travaux ADAP avec réhausse des quais (travaux de nuit)
- Renouvellement voie à **Voiron**: travaux de nuit
- Renouvellement voie et Ballast gare du **Cheylas et Pontcharra sur Breda**: 2 week-end de coupure du 22 au 25/03 et du 04 au 07/10
- Maintenance **ligne des Alpes** : coupure continue du 2/06 au 28/06
- Création de la halte de **Pont de Claix**.



Inondations vallée de la Tarentaise

- Dans la nuit du 14 au 15/11 des inondations et coulées de boue ont causé d'importants dégâts à Notre-Dame-de-Briançon.
- La ligne de la Tarentaise a été endommagée sur 300 mètres et interrompue entre Albertville et Bourg-St-Maurice.
- Les travaux ont immédiatement débuté pour la remise en état des voies avec la mise en place de gros moyens matériels et humains.
- A ce jour, les deux brèches ont été reconstituées et la pose des voies a débuté coté Albertville.
- La réouverture de la ligne de la Tarentaise devrait avoir lieu le 15/12 en journée.



Eboulement Versant sur le tunnel de La Brèche

Etat des lieux

Anticipation travaux Maurienne 2024/2025

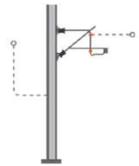


Estimation des dégâts connus à ce jour



Voie

- Voie 1 et voie 2 endommagées en tête de la galerie côté Modane sur une trentaine de mètres.



Caténaire

- Caténaire arrachée Voie 1 en tête de la galerie.



Ouvrage d'art

- Une partie du fronton de la galerie a été emportée mais *a priori* pas d'avarie sur la structure même de la galerie.



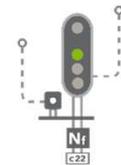
Filets détecteurs et écrans pare-blocs

- L'ensemble des protections en tête du versant ont été emportées.
- De nombreux filets en pied de versant sont endommagés



Fibre optique

- A vérifier quand on pourra intervenir sur site



Installations de signalisation ferroviaire

- A vérifier lorsque l'accès aux voies sera possible
- Nécessité de consigner le 3.200 V.

Les étapes pour la remise en service de la ligne

1. Expertise – Surveillance
2. Sécurisation du versant
3. Protection
4. Déchargement de la galerie et déblaiement
5. Reconstruction

Les évolutions de service programmées

SA 2024 Les principales évolutions programmées

2024 est une année de stabilisation du plan de transport. Les évolutions de service sont les suivantes :

- Ajout de services ferroviaires les week-end sur **Lyon/Mâcon et Clermont-Fd/Lyon**
- Création d'un train entre Bellegarde et Annemasse par extension du service **St-Gervais/Annemasse**
- Prolongement d'un AR **Bourges/St-Amand-Montrond jusque Montluçon** à compter de septembre 2024
- Poursuite des services mis en place dès septembre 2023 sur **Clermont-Fd/Gannat et Clermont-Fd/Vichy**
- Création de navettes entre **Aurillac/Neussargues** et de **services en correspondance** avec le train de nuit Paris-Aurillac
- Développement du service estival Viarhona sur la **vallée du Rhône**
- Extension de la périodicité du 4^{ème} AR estival sur **Clermont-Fd/Nîmes**
- Nombreux ajustements d'offre liés aux travaux ou tension du parc matériel notamment sur **l'étoile de Bourg en Bresse, Lyon Genève et Coppel Saint Gervais**.

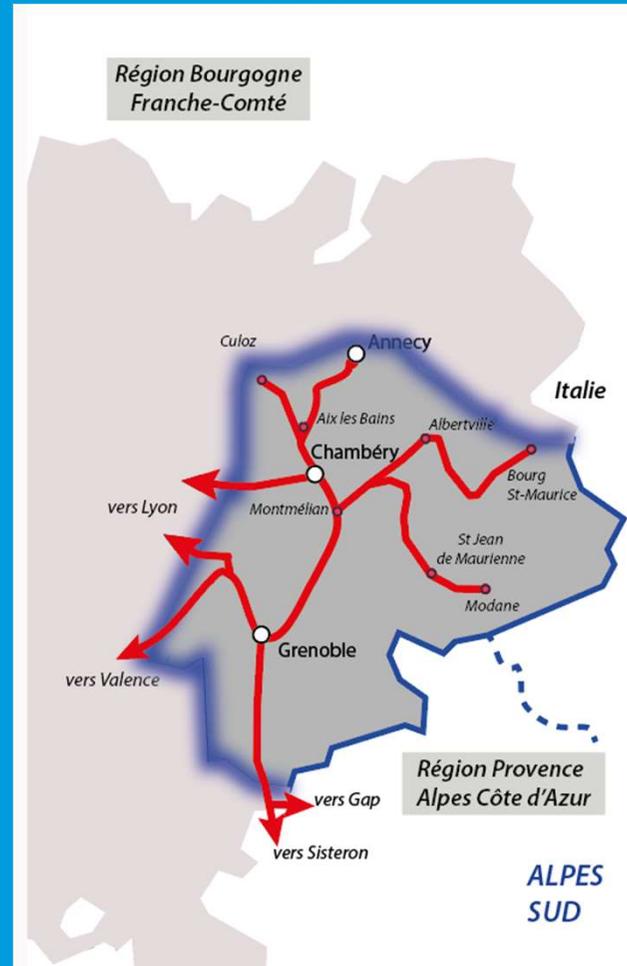


LEGENDE

- Développement d'offre / Réouverture
- Ajustement

Etoile de Chambéry

—



LYON – SAINT-ANDRE-LE-GAZ (SAG) – CHAMBERY

ACTUALITES

- La Tour du Pin le 27/10/2023 : risque identifié d'effondrement du café de la gare (bâtiment appartenant à un particulier)
- Entre le 27/10 et le 9/11 : arrêts systématiques de tous les trains puis passage du secteur concerné en marche à vue → l'ensemble des circulations a été perturbé → nombreux retards (+5 000 minutes perdues en 2 semaines)
- Depuis le 9/11: Limitation temporaire de vitesse à 40 km/h pour tous les trains sur le secteur. Temps de parcours dégradé d'environ 2'. Bien que les retards constatés soient en nette diminution, l'impact régularité reste d'actualité → vigilance de l'ensemble des parties prenantes concernant l'impact sur les circulations

SERVICE 2024

- Même service qu'en 2023

CHAMBERY – ANNECY

SERVICE 2024

- Commande régionale : iso 2023
- Adaptations liées à la tension du parc matériel = quelques bougés horaires de quelques minutes

Origine	Heure de départ	Destination	Heure d'arrivée	Modifications	N° train
Chambéry	6h45	Annecy	7h33 7h38	Horaire modifié du lundi au vendredi	883840
Annecy	7h19 7h25	Chambéry	8h14	Horaire modifié du lundi au vendredi	883852

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

Travaux Maurienne 2023

- En 2023, les travaux TELT sont prioritaires sur la vallée.
- D'autres travaux seront réalisés en parallèle : tunnel des épines blanches (coque), régénération de câbles, travaux de préparation du renouvellement de la voie...

Planification des travaux prévus :

- Travaux de jours toute l'année 6h00 de jour voie 1 ou voie 2
- Travaux de jours avec coupure des 2 voies (4h45 en journée) sur les semaines: S3 à S6 + S10 à S15 + S40 à S44 + S48 à S49
- **Coupure totale de la ligne** entre le 05/05 23h25 et 12/05 08h50.
- **Coupure totale de la ligne** entre le 30/10 21h20 et 02/11 23h20
- Coupure totale de la ligne sur 2 nuits élargies : 01/02 juillet (21h15/09h10) et 22/23 juillet (16h00/12h00)



(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

LES IMPACTS DE L'ÉBOULEMENT DE LA FALAISE SUR LE SERVICE

- En raison de l'éboulement survenu sur la commune du Freney en août 2023, la desserte de la Maurienne est assurée en train jusqu'à Saint-Michel-Valloire puis en autocar de substitution entre Saint-Michel-Valloire et Modane.
- SNCF Voyageurs TER a mis en œuvre une procédure spécifique pour garantir les correspondances entre les trains et les autocars de substitution.

Pendant la période hivernale, tous les trains de renfort des week-ends circuleront jusqu'à Saint-Michel :

- Pour les voyageurs se rendant dans les stations de ski, des navettes routières sont mises en place à partir de la gare de Saint-Michel-Valloire
- Pour les voyageurs se rendant à Modane, un car de substitution est mis en place pour chaque TER arrivant à Saint-Michel-Valloire. La durée de correspondance est allongée durant les week-end pour plus de confort pour les voyageurs occasionnels avec des bagages, ski, ...

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

SERVICE 2024

Le service 2024 est marqué par :

- Les travaux TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin) et la régénération de la voie existante
 - Moins de suppression à l'année en 2024 qu'en 2023 (1 seul train TER 883345 Chambéry 21h50 - Modane 23h17 supprimé toute l'année contre 3 trains TER en 2023)
 - Période des impacts plus longue pour les autres trains : 30 semaines contre 18 semaines en 2023 pour 4 trains / 14 semaines pour 1 train
- L'arrêt des circulations à Saint-Michel-Valloire suite à l'éboulement sur une partie de l'année (estimation actuelle de reprise des circulations : été 2024)
- Une nouvelle correspondance entre Modane/Chambéry et Chambéry/Lyon est assurée au départ de Modane à 17h00 - Arrivée Lyon 20h10

PERSPECTIVES

Etude en cours pour mise en place d'une liaison Modane/Lyon directe le vendredi soir et le dimanche soir
– SA 2026

(LYON) - CHAMBÉRY – BOURG SAINT MAURICE

ACTUALITES

- Les inondations du 14/11/2023 ont provoqué une interruption des circulations entre Albertville et Bourg-Saint-Maurice. Une substitution routière est mise en œuvre jusqu'à la reprise des circulations ferroviaires prévue le 15 décembre 2023.
- 3 rames sont bloquées à Bourg-Saint-Maurice, ce qui a engendré des adaptations du plan de transport TER, notamment sur le périurbain grenoblois.

SERVICE 2024

- Commande régionale = iso 2023
- Information : les travaux prévus été 2024 sont annulés, pas d'impact desserte

CHAMBÉRY – CULOZ – AMBÉRIEU

SERVICE 2024

Commande régionale = iso 2023

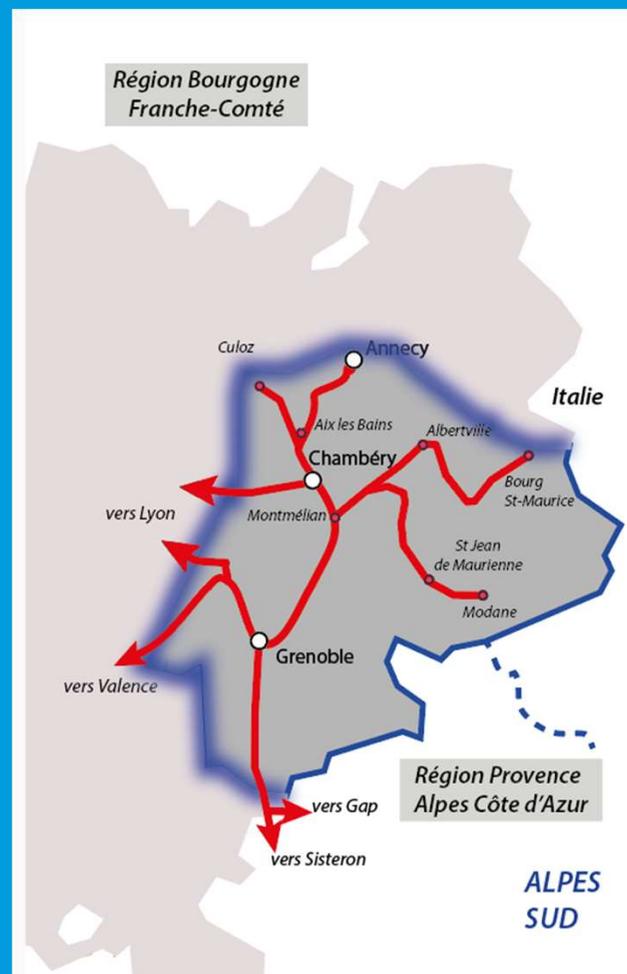
GRENOBLE - GENEVE

SERVICE 2024

Travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse : départ anticipé du TER n°96634 qui partira de Genève Cornavin à 09h45 au lieu de 10h00 (sur tout le service annuel)

Etoile de Grenoble

—



LYON – ST ANDRÉ LE GAZ (SAG) - GRENOBLE

Service 2024

St André le Gaz/Moirans – Travaux

Maintenance végétation: Coupure de jour du 29/01 au 09/02 + du 07/10 au 18/10 de 10h34 à 14h32
Tunnel de criel (Grenoble) + RVB Voiron : Travaux de nuit S8 + S35 à S42 (7h00 ou 07h45 en simultané)

- Impacts desserte à prévoir. Une substitution sera prévue.

Desserte

- Commande régionale iso 2023

ST ANDRE LE GAZ (SAG) - GRENOBLE

Service 2024

Commande régionale iso 2023 (dont prolongement du TER d'heure de pointe départ 16h54 Grenoble vers SAG) + prolongement du Grenoble - Rives jusqu'à SAG suivant :

- Départ Grenoble 11h24 – Arrivée Rives 11h54 – prolongé à SAG arrivée 12h20
- Départ Rives 14h21 devient un départ SAG 13h45 – arrivée Gières 15h13

GRENOBLE – CHAMBÉRY

Service 2024

Commande régionale iso 2023

GRENOBLE - VALENCE

SERVICE 2024

Commande régionale AURA : iso 2023 + un ajustement routier :

- décalage horaire du car 39532 : départ Valence TGV 11h30 au lieu de 11h55 en 2023
 - cadencement à l'heure vers Grenoble
 - création d'une correspondance à Grenoble le samedi avec le 885611 (départ 13h03 pour Gap)

SERVICE 2024

- Commande régionale AURA : iso 2023 (la commande tient compte des horaires retraités)
- Nouvelles fonctionnalités de correspondances TGV à Grenoble :

n°train	origine	heure départ	destination	heure arrivée	fonctionnalités à Grenoble
885611	Grenoble	13h39	Gap	15h45	en correspondance avec l'arrivée TGV (6911) à 13h13
885652	Veynes	05h26	Grenoble	07h34	en correspondance avec le départ TGV (6906) à 7h41

- Ainsi qu'une nouvelle fonctionnalité de correspondance le samedi entre le train 885619 (arrivée 20h49 à Gap) et le 17414 départ 21H00 Gap et arrivée 22h16 à Briançon.

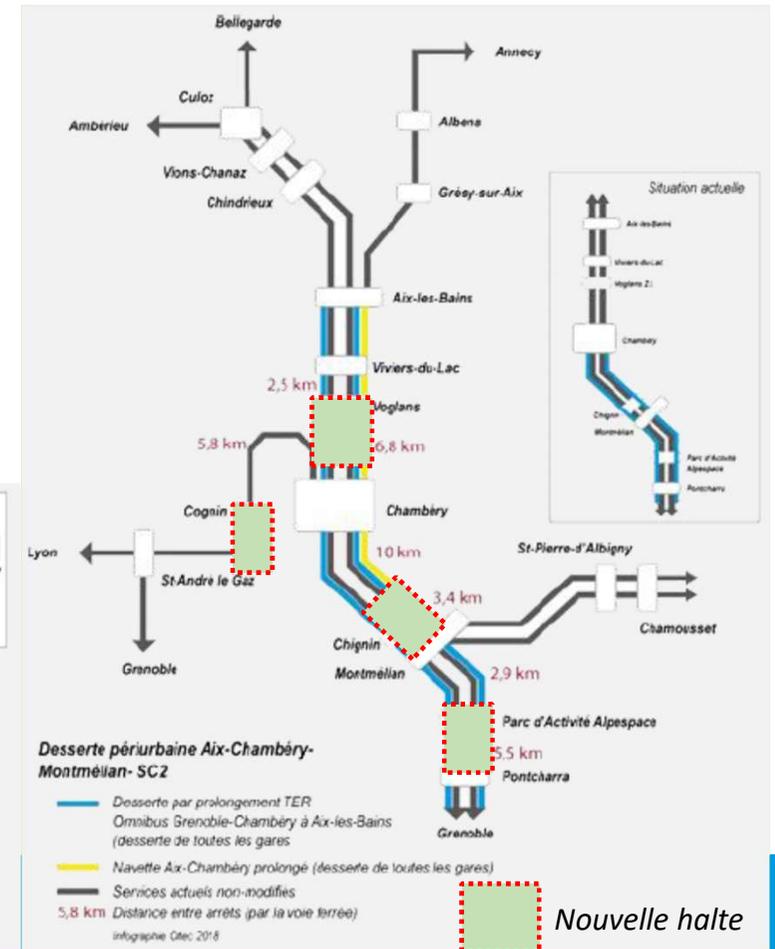
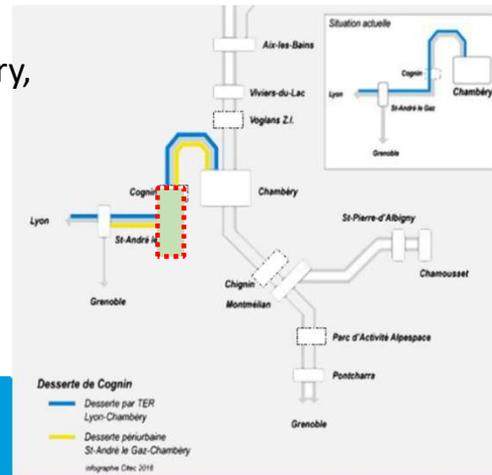
10 juillet 2018

4.D. Perspectives

Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

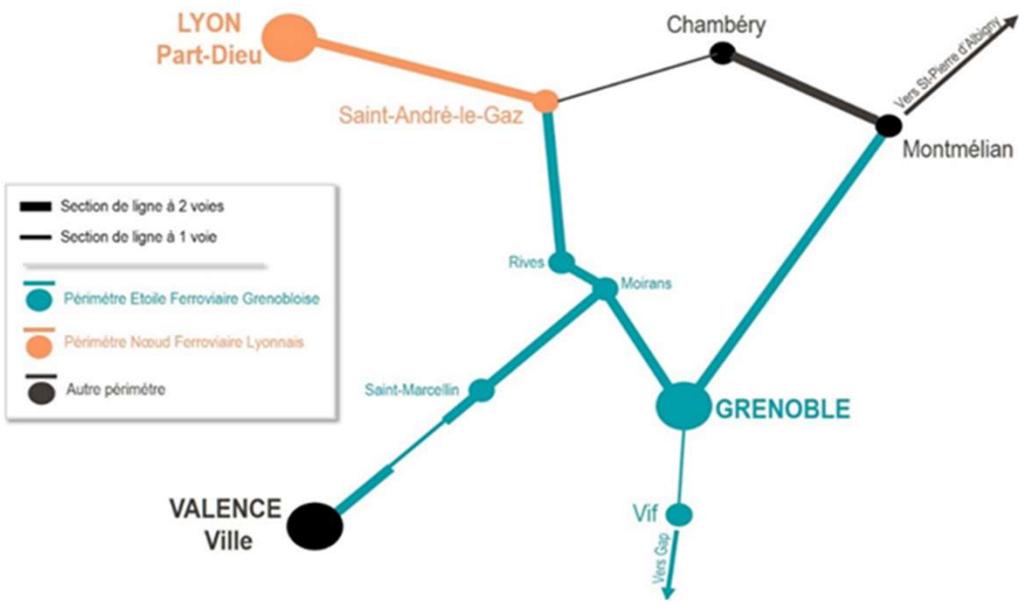
Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie

- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au quart d'heure en heures de pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.
- **Pilotage Région**
- **Maitrise ouvrage** SNCF Réseau
- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie
- **Partenaire associé** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions
- **Calendrier réalisation** : 2022-2024



ÉTUDE ETOILE FERROVIAIRE DE GRENOBLE

Etat d'avancement des études



Opérations	Etat avancement de l'étude	Coût des études	Calendrier restitution des études
Aménagement capacitaire en gare de Grenoble	EP	250 k€	Sept 2023
Convergence de Moirans Consolidation de la régularité et augmentation de la capacité		400 k€	
Débit d'Echirolles	APO	850 k€	fin 2024
Bifurcation de Veynes			

ETOILE DE VEYNES : BESOINS EN INVESTISSEMENTS PAR BRANCHE

Un ensemble d'études menées sur l'étoile par SNCF Réseau en coordination sur les 2 Régions

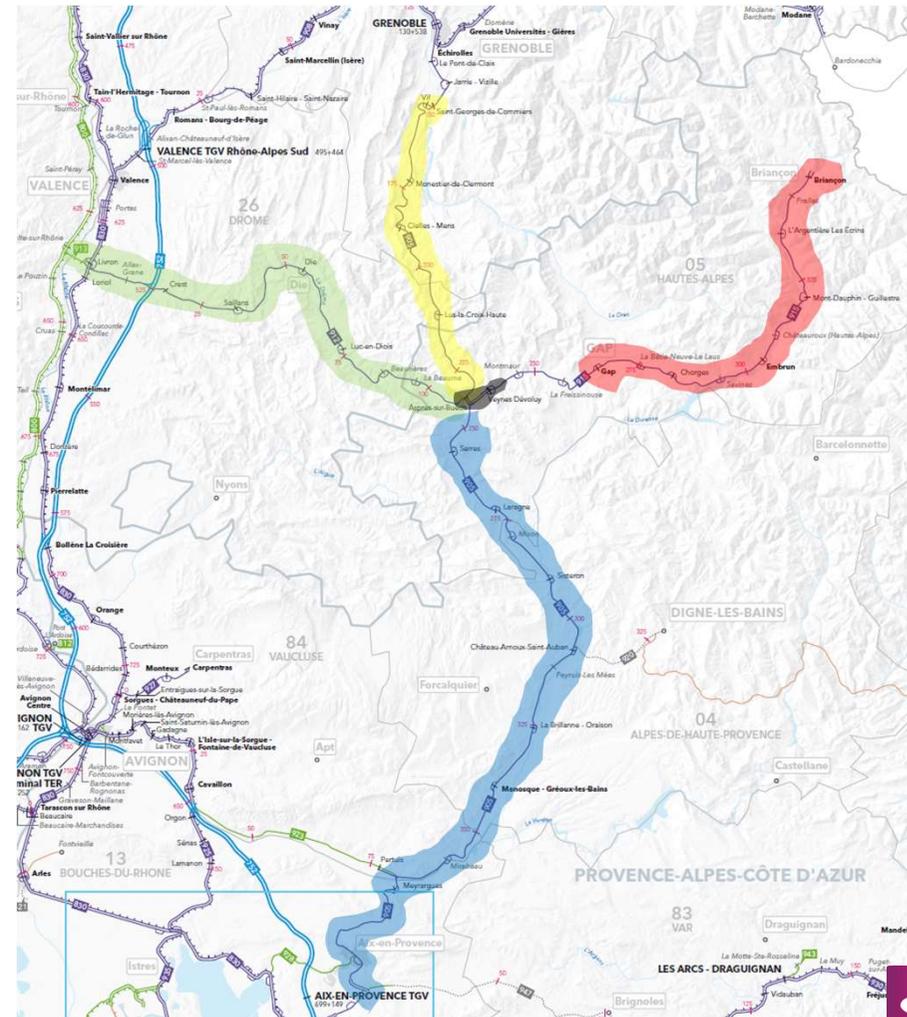
- Vif-Lus(AuRA) : EP trajectoire de régénération post 2025 -> restituée début novembre
- Livron – Aspres (AuRA) : EP trajectoire de régénération post 2026/27 -> restituée T4 2024
- Etudes préliminaires multi-techniques des 4 branches (PACA)
- Etude d'exploitation commune sur l'étoile de Veynes (AuRA + PACA) en cours
- Etude NextRégio Grenoble – Aspres (AuRA)
- Étude d'opportunité scénario NextRégio 3 branches (PACA)

Ces études permettent une première évaluation des besoins d'investissements de régénération sur l'ensemble de l'étoile. Pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes,

- Vif-Lus : 90 M€ à horizon 2028/29
- Livron-Beaurrières : 70 M€ à l'horizon 2029/30 (à consolider avec EP en cours)

Poursuite des études pour optimiser le programme d'aménagements / service

Comité de pilotage interrégional le 21 décembre avec la participation des financeurs (Département 05/26/38)



ETUDES PRELIMINAIRES (GRENOBLE) VIF – LUS (AURA)

❑ Les conclusions de l'étude préliminaire

- Les travaux à prévoir :
 - 21,8 km de voie ferrée à traiter pour tout ou partie, dans des états fortement dégradés (NB : environ 1/3 de la section considérée),
 - 23 ouvrages d'art à forte technicité à traiter (notamment des remplacements de tabliers métalliques), dont les travaux sont non reportables post 2030 après analyse de risques et cotation,
 - Une quinzaine d'ouvrages d'art également importants, qui eux le permettraient
 - Des travaux de signalisation et de télécommunications, notamment autour des zones de Gares, ainsi que la régénération du système de cantonnement des trains
- Niveaux d'investissements :
 - Des besoins financiers de l'ordre de 90 M€ courants, pour une réalisation à horizon 2028/2029,
 - Des pistes d'optimisations ou d'échelonnement, de l'ordre de 10 M€ (des ouvrages d'art décalables post 2028)
 - Un niveau d'investissement pour une régénération de la ligne et une sauvegarde de l'exploitation à horizon 2028/2030

❑ Enjeux

- Un conventionnement de la phase d'études suivante à statuer à court terme, pour être au RDV d'une phase de travaux à l'horizon 2028
- Un niveau d'investissement, pour les travaux de pérennisation de l'exploitation à horizon 2028/30, à envisager en conventionnement durant le timing de ce CPER 2023/27

ÉTOILE DE VEYNES ETUDE D'EXPLOITATION INTERRÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Contexte :

- Nombreux investissements de régénération réalisés ces dernières années pour préserver les sections de lignes menacées,
- Souhait de construire une vision interrégionale à moyen/long terme sur l'ensemble de l'Etoile ferroviaire de Veynes, permettant de planifier et calibrer au mieux les futurs investissements.

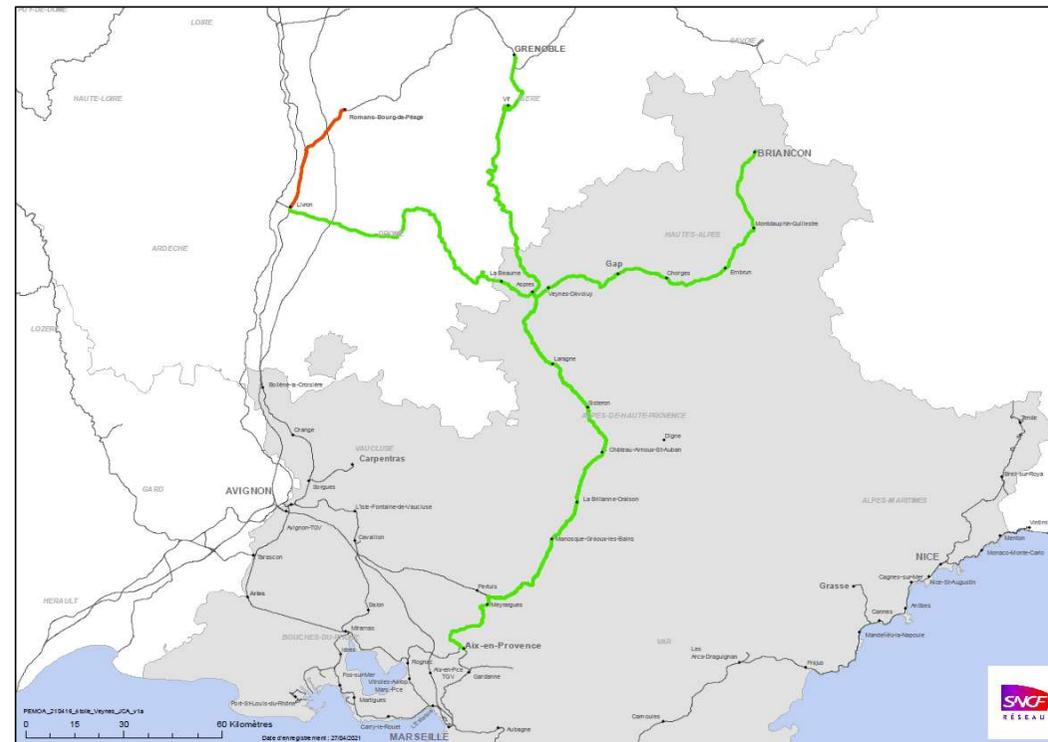
Objectifs de l'étude :

- Définir, à l'horizon de 10 ans, les travaux d'infrastructure nécessaires pour apporter une réponse pérenne et adaptée aux objectifs de desserte et de performance recherchés sur les deux régions.

Coût de l'étude : 192 k€ dont 64 k€ sur AuRA (2/3 Région, 1/3 Etat) - MOA SNCF Réseau

Calendrier : restituée le 23 / 10 dernier

Périmètre de l'étude :





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



5. Actualités et autres actions régionales



5.A Transports interurbains



CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

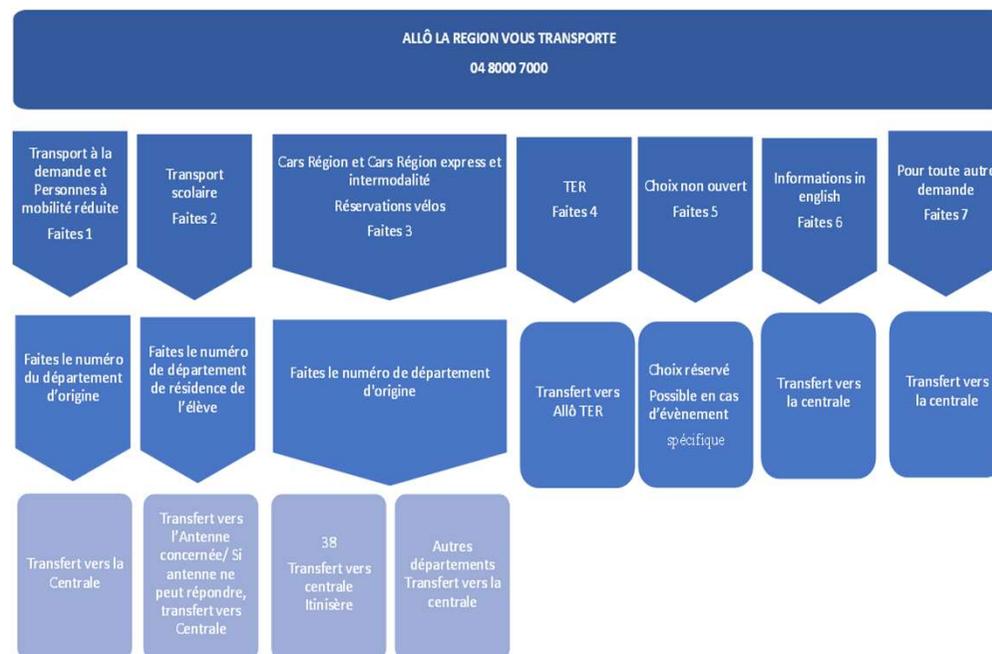
Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h:

- Possibilité de réserver un transport à la demande sur chaque département repris (sf 03 26 42 et 38)
- Information sur les transports Interurbains
- Information sur les TER
- Information en Anglais

Un déploiement progressif avec l'intégration des centrales d'appel départementales encore existantes :

- TAD 03 et cars Région express en décembre 2023
- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- TAD 38 en avril 2026

Un serveur Vocal Interactif:

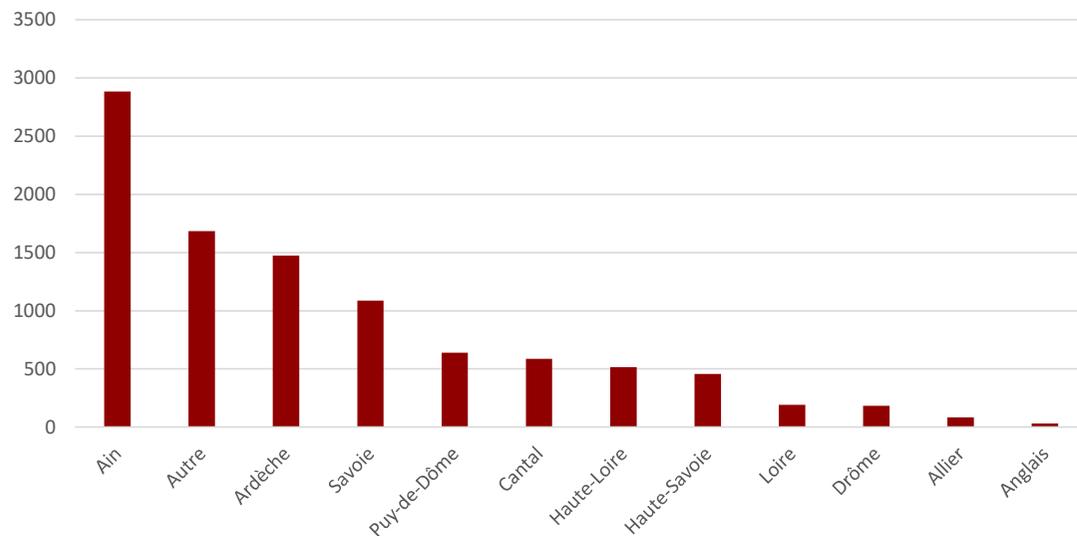


Allo, La Région vous transporte

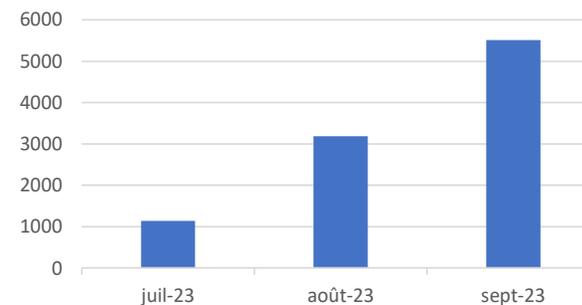
Quelques données depuis le démarrage du contrat

9840 appels traités au 30/09/23

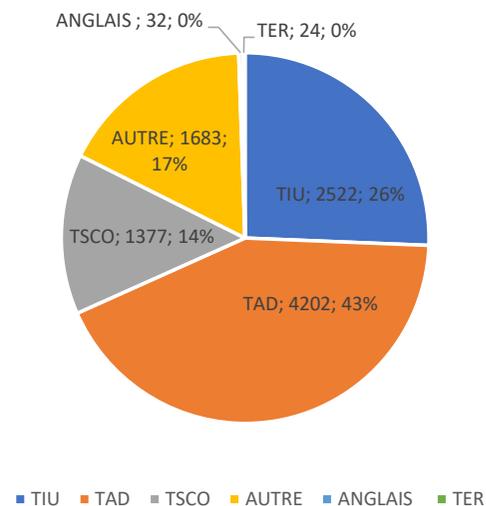
Appels traités par antenne



Nombre d'appels traités par mois



Appels traités par activité



ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

BILAN ET ACTUALITÉS SUR L'ISERE

- ❑ Réseau composé de 386 lignes locales à vocation scolaire, 65 lignes régulières et 8 lignes EXPRESS.
- ❑ La Région a instruit pour la première fois en autonomie les près de **45.000** scolaires isérois pour la rentrée 2023, avec ses outils propres : cette évolution est bien accueillie par les familles.
- ❑ Validations commerciales : 2,5M en 2019 → 1,4M en 2020 (-44% covid) → 1,5M en 2021 → 2,1M en 2022.
- ❑ Après deux rentrées très impactées par la pénurie de conducteurs, la situation en 2023 s'est nettement améliorée grâce à l'implication des transporteurs et les annulations de service ont été très exceptionnelles.
- ❑ En 2023, un parc de 900 cars qui évoluent pour **1/3 des km parcourus** vers des **motorisations alternatives au diesel**.
- ❑ Un suivi de la qualité renforcé des transporteurs (contrôle / sanction automatisé de la réalisation des services)
- ❑ Une expérimentation « Nudges » d'incitation au report modal depuis l'autosolisme vers la ligne Cars Région X08 Beaurepaire – Grenoble est en cours sur l'automne 2023 au parc relais Mandrin de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (cf. page suivante)

ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

EXPÉRIMENTATION NUDGES 2023

À SAINT-ETIENNE-DE-SAINTE-GEORGES (38)



BILAN ET ACTUALITÉS SUR LA SAVOIE

- Réseau composé de :
 - 300 circuits spéciaux scolaires : 12 000 élèves transportés
 - 22 lignes régulières en DSP : Plus de 400 000 voyageurs (scolaires compris) essentiellement concentrés les samedis en période hivernale pour la clientèle publique dont 45% en interconnexion avec le train
 - 12 en marchés (dont 2 TAD) : 100 000 clients. Près de 200 abonnements mensuels délivrés chaque mois. 800 scolaires transportés quotidiennement
 - A cela s'ajoute 800 élèves pris en charge sur le TER et 1500 Aides Individuelles de Transport (AIT interne ou DP)

- Lancement des travaux en gare routière de Moûtiers

- Renouvellement de 60 circuits scolaires, 6 LR (desservant le bassin chambérien) et 1 TAD au 1^{er} septembre 2023

- LOM : déploiement des conventions de coopération, de financement ou de délégation avec les EPCI

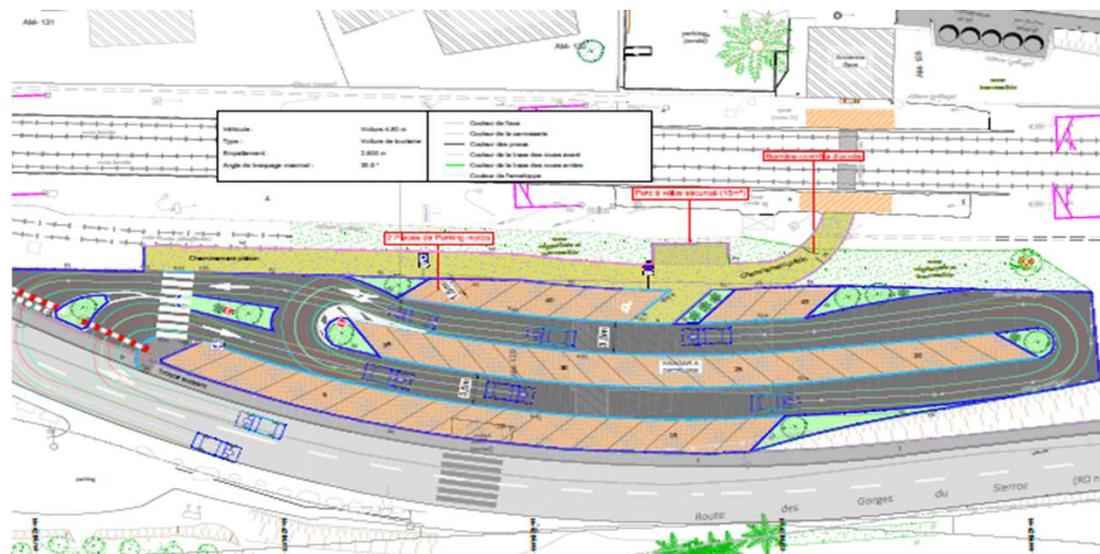
- Participation à l'élaboration du plan transport des championnats du Monde de ski Courchevel Méribel 2023

5.C Aménagements dans les gares

TRAVAUX RECENTS OU EN COURS

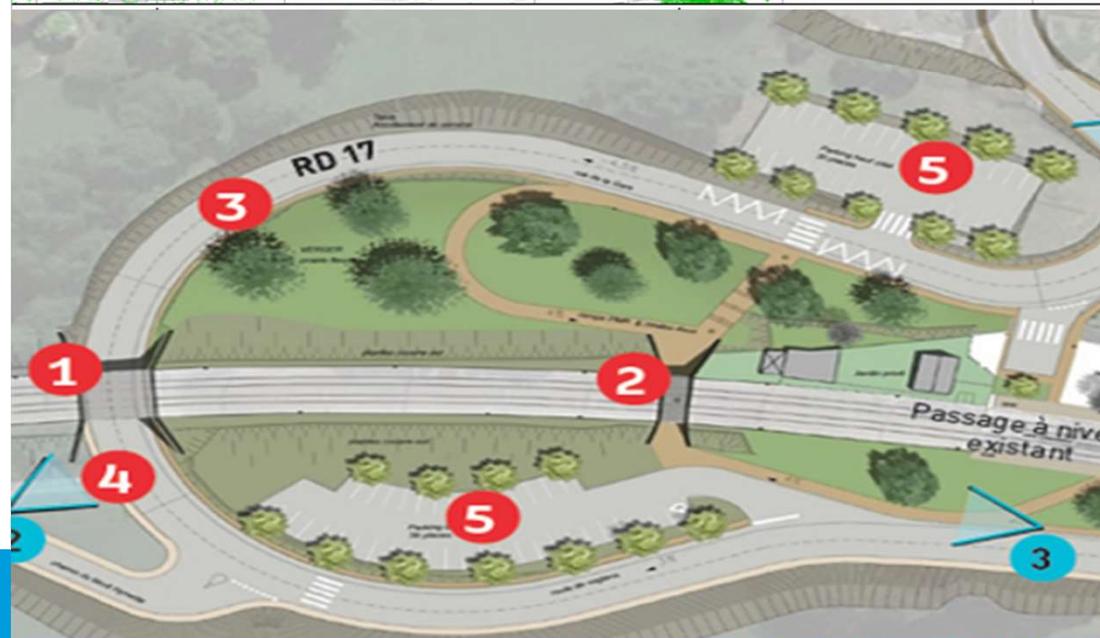
Réaménagement des abords de la halte de Grésy-sur-Aix

- Coût : 332 k€ (dont 166 k€ Région)
- *Travaux terminés*



Suppression du passage à niveau et réaménagement des abords de la halte du Vivier-du-Lac

- Coût 12 M€ (dont 2,2 M€ Région)
- *Travaux en voie d'achèvement*



PROJETS SUR L'ETOILE FERROVIAIRE DE GRENOBLE



Halte de Pont-de-Claix : déplacement au niveau du PEM de Pont-de-Claix-l'Etoile

- Études terminées (coût : 1,143 M€, dont 381 K€ Région)
- Coût total du projet : 5,8 M€ (2,7 M€ périmètre SNCF G&C, 1,6 M€ périmètre SNCF Réseau et 1,5 M€ périmètre GAM)

Réouverture de la halte de Domène

- Études AVP en cours (ensemble des études réalisées à date : 644,1 K€ dont 214,7 k€ Région)
- Au regard des contraintes techniques, le positionnement de la halte est réinterrogé

5.D Tarification

CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) : JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

2895 établissements inscrits et 468 000 salariés sensibilisés en 2023 !

**Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !**

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 1^{er} juin !

HAUSSE TARIFAIRE

Au 1er janvier 2024, sera appliquée une hausse tarifaire de + 4,9 %

Augmentation annuelle indexée sur l'indice des prix à la consommation à M-4 de l'entrée en vigueur (source INSEE)

OD	Distance	Prix 2023 (plein tarif)	Prix 2024 (plein tarif)
Grenoble - Chambéry	63 km	13,70 €	14,30 €
Grenoble- Valence	97 km	19,60 €	20,50 €
Bourg Saint Maurice- Aix-les-bains	120 km	24 €	25,10 €
Saint André le Gaz - Voiron	41 km	9,70 €	10,10 €

—

5.E Autres actualités régionales

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

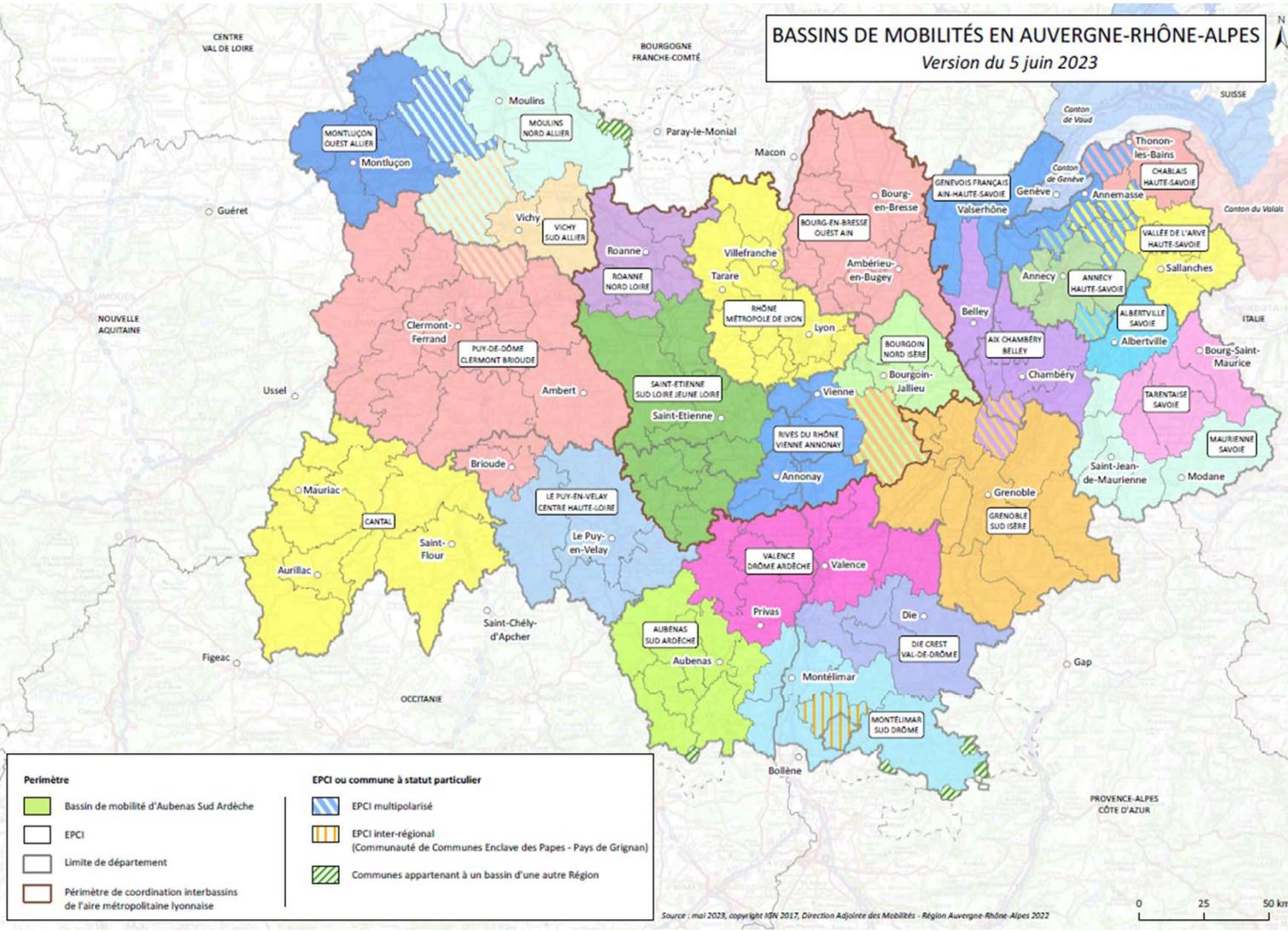
Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : comité régional des partenaires (CRP)
 - **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes)= comités locaux des partenaires (au maximum de la taille des bassins de mobilité)
-
- Pour le niveau Régional (CRP), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :
 - le maintien des 2 niveaux de concertation : comité de mobilité et comité technique préparatoire
 - Ajustement à l'étude des périmètres territoriaux des réunions
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition en plusieurs collèges de participants : ajout des représentants des employeurs et des habitants tirés au sort**
 - **Calendrier de mise en œuvre : 2024**

BASSINS DE MOBILITÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version du 5 juin 2023



Bassins de mobilité Cartographie présentée en Assemblée plénière.

Partenaires

(AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)

Premières réunions second semestre 2024

Objectifs: démarrer les échanges, concernant l'état des lieux des actions communes présenter le contrat opérationnel type et les principales modalités pour sa construction.



Merci